

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

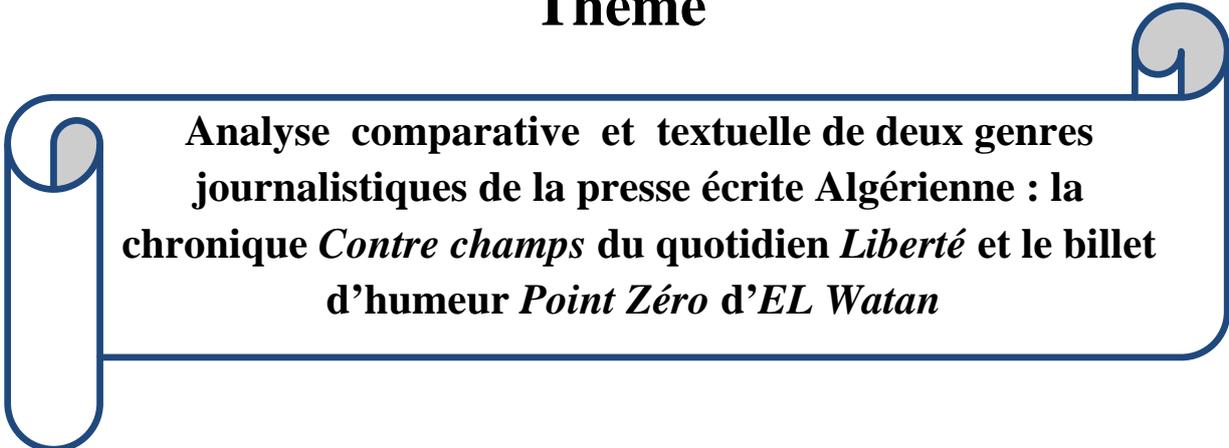
Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

Mémoire de Master

En vue de l'obtention du diplôme de master
en Sciences de langage

Thème



**Analyse comparative et textuelle de deux genres
journalistiques de la presse écrite Algérienne : la
chronique *Contre champs* du quotidien *Liberté* et le billet
d'humeur *Point Zéro* d'*EL Watan***

Réalisé par : M^{elle} TABTI Ouiza

Encadré par : M KHENICHE.R

Juin 2014.

Remerciements et dédicaces

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement notre promoteur M KHENICHE.R d'avoir accepté de guider notre thème.

Nous témoignons en outre beaucoup de gratitude au président de jury YAHIA CHERIF.R, pour l'honneur qu'il nous a fait en acceptant de présider le jury.

Aux membres de jury, pour avoir accepté d'examiner notre travail.

Nous ne pouvons oublier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin, à la réalisation de ce travail ainsi qu'à l'ensemble des professeurs qui nous ont formé.

Dédicaces

Je remercie Dieu le tout puissant de m'avoir donné le courage et la patience pour la réalisation de ce modeste travail que je dédie à :

Mes très chers parents lumière de ma vie que Dieu les protège.

Mes très chers frères : Hakim et Nacer.

Mes très chères sœurs : Nadia, Bina et Hassina et son mari Ali Blaidi.

La mémoire de mes grands pères et ma grande mère paternelle.

Mémoire de mon oncle Ahmed.

Dada Arezki que j'aime beaucoup.

A mes chers cousins et cousines.

A toutes mes sœur en Dieu et tous ce qui j'ai oublié de citer

Ouiza TABTI

sommaire

Sommaire

Introduction	7
Chapitre 1 : Cadre théorique et concepts clés	13
I- La notion du genre.....	13
II- Le genre médiatique.....	16
III- Le genre commentaire de la presse écrite.....	22
IV- La typologie de genre de la presse écrite : la typologie de Jean Michel Adam.....	26
Chapitre 2 : Analyse du corpus	34
I- Analyse des billets d’humeurs.....	35
II- Analyse des chroniques.....	66
III- Comparaison entre la typologie des billets d’humeur et la typologie des chroniques.....	87
Conclusion générale	97
Références bibliographiques.....	104
Annexe des articles.....	107
Index des schémas et de tableau.....	109

Introduction générale

La notion du « genre » fait l'objet de plusieurs approches, cette notion remonte à l'Antiquité. Particulièrement à la tradition littéraire pourtant sur le texte écrit.

En sémiotique, analyse de discours et analyse textuelle, on retrouve cette notion appliquée également à des textes non littéraires. Mais ici coexistent, voire s'opposent différentes définitions qui témoignent chacune du positionnement théorique auquel elles se rattachent. Bien qu'il soit difficile de classer ces différents positionnements, on distinguera plusieurs points de vue : le point de vue fonctionnel le point de vue énonciatif, le point de vue textuel et le point de vue communicationnel.

La diversité des points de vue¹ montre la complexité de la question des genres, jusques et y compris les dénominations puisque certaines parlent de « genres de discours », d'autres de « genres de textes », d'autre encore de « types de textes » : J-M Adam oppose « genres » et « types de texte » ; J-P.Bronkart oppose « genres de textes et types de discours » ; D.Maingueneau distingue dans des rapports d'enchâssement, « type de texte », « hypergenre » et « genre de discours » ; P.Charaudeau distingue des « genres et sous genres situationnels » et, à l'intérieur de ceux-ci, des variantes de genres de discours.

On voit que, pour définir cette notion, tantôt est prise en compte, de façon préférentielle, l'ancrage social du discours, tantôt sa nature communicationnelle tantôt les régularités compositionnelles des textes, tantôt les caractéristiques formelles des textes produits. On peut penser que ces différents aspects sont liés, ce qui crée d'ailleurs des affinités autour de deux orientations majeurs : celle qui est plutôt tournée vers les textes justifiant la dénomination « genres de texte », celle plutôt tournée vers les conditions de production du discours justifiant la dénomination « genres de discours ».

D'après Bakhtine : « *tout énoncé particulier est assurément individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stable d'énoncés [énonciations], et c'est ce que nous appelons les genres discursifs [du langage]* »². Pour Bakhtine le genre se caractérise par son contenu thématique et son style de la langue mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle.

¹ Charaudeau .P et Maingueneau. D. Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil, 2002.

² Adam .J-M., *Linguistique Textuelle. Des genres de discours aux textes*, éd. Nathan, Paris, 1999, p.87.

Par conséquent les discours ou l'ensemble des textes résultant des mêmes conditions de production se regroupent dans un genre situationnel précis citant le genre situationnel médiatique plus particulièrement le genre journalistique.

La presse écrite est considérée, comme un moyen de communication et surtout un moyen de transmission d'informations, et pour transmettre ces dernières, les journalistes utilisent plusieurs genres rédactionnels tels que l'édito, le billet d'humeur, le reportage, la chronique etc. Et chacun de ces genres obéit à des normes de construction textuelle.

Il est très difficile d'établir une typologie des genres de la presse écrite, vu qu'on a affaire à un grand nombre de catégories qui varient d'une époque à l'autre et d'un contexte socioculturel à l'autre. Aussi les définitions et les typologies des manuels sont-elles souvent confuses et fluctuantes. Contrairement à la question des genres littéraires, dans celle des genres journalistiques on n'est pas parvenu à un accord sur les critères de typologisation.

Par ailleurs, le journalisme de communication affirme et encourage la subjectivité de l'instance énonciatrice et c'est là un autre facteur qui a entraîné l'effacement des frontières nettes entre genres.

La chronique et le billet d'humeur sont deux types du genre commentaire de discours journalistique, ces deux catégories représentent des frontières plus ou moins floues.

Le billet d'humeur se place résolument du côté commentaire, et même dans son aspect le plus subjectif, il est avant tout le regard très personnel, décalé et critique d'un journaliste. Il ne connaît aucune limite, il est donc le genre transgressif par excellence. Il aborde des questions d'actualité, sur un ton humoristique, son objectif est de faire rire ou à appeler le lecteur à réfléchir sur les questions d'actualité qu'il aborde.

Cependant, la chronique est un commentaire personnalisé, stylisé et spécialisé dans un domaine précis (culture, éducation, politique etc.). La chronique repose non pas sur la transmission de l'essentiel (la nouvelle), ni sur la remise en contexte (l'analyse), mais sur la personnalité de celui à qui on confie. C'est sa lecture de l'actualité, et sa façon de la raconter.

Le billet est assez proche de la chronique, et pour mettre fin à l'ambiguïté qui réside entre ces deux genres, nous allons effectuer un travail de recherche, dont le thème proposé intitulé : « *Analyse comparative et textuelle de deux genres journalistiques de la presse*

écrite Algérienne : la chronique Contre champs du quotidien Liberté et le billet d'humeur Point Zéro d'EL Watan »

Dont il s'inscrit ou se situe au croisement de trois domaines de recherche qui connaissent actuellement un grand essor : analyse de discours, approche sémiolinguistique du discours médiatique et analyse du texte de presse (dont l'approche de notre étude).

Problématique

Tout au long de notre travail, nous essaierons de répondre à notre problématique : qu'est ce qui différencie le genre « chronique » du genre « billet d'humeur » ? Et qui est constituée des questionnements suivants :

- les similitudes que les deux genres représentent, sont-elles suffisantes pour les catégorisés sous le nom d'une seule catégorie?
- les différences que représentent ces deux genres permettent –elles de mettre fin au flou définitionnelle de ces deux genres ?
- quels sont les critères pertinents pour définir et classer les deux genres journalistique la chronique et le billet d'humeur ?
- quel rapport y a –t-il entre les deux genres chronique et billet d'humeur :
 - condition de finalité du discours de presse ;
 - degré d'implication du journaliste ;
 - stratégies discursives ;
 - séquences textuelles ?

Hypothèses

Dans le but de mener bien notre travail de recherche, nous avons formulé un ensemble d'hypothèses que nous essayerons de vérifier empiriquement. À ce sujet, nous avons tenté de proposer un ensemble d'hypothèses dont la présentation est comme suit:

- La chronique et le billet d'humeur sont deux genres commentaire différent dont les différences résident dans :

- ✓ l'aspect énonciatif : le billet d'humeur a un aspect plus subjectif que la chronique.
- ✓ l'aspect forme : le billet est un article court contrairement à la chronique qui est longue.
- ✓ l'aspect stylistique dont la chronique se distingue du billet par son style, qui est souvent plus formel, plus soutenu, plus littéraire, par ailleurs, le ton n'est pas nécessairement humoristique comme le billet ou l'auteur qui impose sa marque et son style familier, voire oralisé, tant sur le plan lexical que syntaxique.
- ✓ l'aspect compositionnel, et l'aspect pragmatique.

Présentation du corpus

Quant au corpus, il est constitué de quinze articles journalistiques, 10 articles du genre billet d'humeur *Point Zéro* du journaliste Chawki Amari, publiés dans le quotidien francophone « *EL Watan* », du 05.01.2014 jusqu' au 17.01.2014, et cinq articles du genre chronique *Contre champ* du journaliste Mustapha Hammouche publié dans le quotidien francophone « *Liberté* », du 05.01.2014 jusqu'au 10.01.2014. Dont le choix est délimité dans le temps et sans choix préalable.

Méthodologie du travail

Il nous semble nécessaire d'avoir et de présenter un plan sommaire, schématique, qui sera sûrement revu en cours de route, nous pouvons dire qu'il sera constitué d'une introduction générale, dans laquelle seront présentés notre sujet et sa problématique, les hypothèses, l'approche d'analyse, le corpus ainsi que les objectifs que nous nous sommes fixés, cette introduction sera suivie de deux chapitres

En premier lieu, nous ne pouvons faire fi du volet théorique qui a l'avantage de nous aider à revoir des théories et concepts qui forment l'ossature des sujets de recherche, qui sera traitée dans le premier chapitre.

En deuxième lieu (deuxième chapitre), que nous nous consacrons au chapitre analytique, après avoir récolté les quinze articles (10 billets d'humeur *Point Zéro* et 5 chroniques *Contre point*), vient l'analyse elle-même, où nous aurons affaire à l'analyse de ces articles ou textes selon le modèle ou la typologie du genre de la presse écrite de J-M. Adam , et après l'analyse nous proposons de comparer les deux genres billet d'humeur et la chronique sur cinq plans

ou aspects (aspect énonciatif, aspect pragmatique, aspect compositionnel , aspect forme et enfin l'aspect stylistique) . Enfin, ce travail s'achèvera sur une conclusion générale, dans laquelle nous confronterons les résultats obtenus à nos hypothèses de base pour soit les confirmer et les renforcer ou au contraire s'attendre à d'autres aboutissements mais le but étant de trouver réponse aux questionnements de notre problématique initiale.

Objectif de la recherche

A travers ce modeste travail de recherche, nous essayerons de retrouver une définition à la notion du « genre » dans le domaine médiatique, et établir des critères définitoires de genre chronique et du genre billet d'humeur selon la typologie de J-M Adam et ceci à partir d'une analyse comparative et textuelle des genres de la presse écrite (particulièrement chronique et billet d'humeur). Afin de mettre fin au flou définitionnel de ces deux genres.

Chapitre 1: cadre théorique et concepts clés

Dans ce premier chapitre : cadre théorique et concepts clés, nous avons recours à des outils théoriques relatifs à notre sujet d'étude à savoir :

La notion du genre, comme notre sujet porte sur deux genres, nous intéressons dans un premier temps à un aperçu historique sur cette notion, et dans le cercle de Bakhtine, dans les travaux de Jean Michel Adam, et enfin dans l'analyse de discours.

Nous aborderons aussi la notion de genres médiatiques telle vue par les manuelles journalistiques d'une part et de linguiste Patrick Charaudeau d'autre part, dont on s'intéressera plus particulièrement au genre commentaire la chronique et le billet d'humeur, vue que notre étude porte sur l'analyse comparative et textuelle de ces deux derniers genres

De plus on s'appuiera aussi sur l'article de J-M Adam : « le texte et ses composantes » pour mieux comprendre le fonctionnement des textes de la presse écrite plus particulièrement le billet d'humeur et la chronique, selon la typologie élaboré par cet auteur. Cette dernière consiste à analyser le texte de la presse écrite selon cinq plans ou module, à savoir : le plan forme, le plan énonciatif, le plan de la visée illocutoire, le plan compositionnel ou séquentiel, et enfin le plan stylistique.

I- La notion du genre

La notion de genre est indissociablement linguistique et historico-culturelle, car le genre est étroitement lié à ses racines historiques, géographiques et socioculturelle ce qui lui fait subir des variations importantes dans l'espace et dans le temps.

I-1- Aperçu historique sur la notion du genre

La notion du « genre » est fort débattue depuis longtemps. Issue de la Rhétorique antique et classique, on la retrouve dans la tradition de la critique littéraire, où les genres censés permettre de repérer et de classer les différents textes littéraires ou les productions écrites qu'ils appartiennent à la prose ou la poésie selon des critères multiples.

En sciences de langages, la notion de genre occupe depuis les années milles neuf cent quatre-vingt notamment en France, une place considérable dans les travaux des chercheurs, même si leurs points de vue sont partagés, parfois même très divergents, principalement en raison des fondements épistémologiques qui soutiennent leur réflexion. Ainsi selon la

discipline et l'auteur parlera-t-on de « genre (s) du discours » ou de « genre discursif » ; de « genre(s)de discours », de « genre (s) de texte (s) » ou tout simplement de « genre (s) » à l'image de Bakhtine, Benveniste, Culioli.

I-2- Epistémologie et genre de discours dans le cercle de Bakhtine

Les travaux contemporains sur les genres du discours sont presque tous tributaires de l'approche du cercle de Bakhtine, témoignant de l'importance de son cadre théorique et de la puissance de ses catégories heuristiques.

A partir du texte de Bakhtine des années cinquante, époque à laquelle Bakhtine entreprend le début d'une esquisse de programme d'une méta (ou trans) linguistique dont le genre serait partie constituante. L'auteur établit les différences entre les unités de la langue et les unités de l'échange verbal. Cette distinction lui permet de placer la question des genres du côté de l'énoncé et d'établir ses aspects constitutifs : « *Tout énoncé pris isolement et individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élaboré ses types relativement stable d'énoncé, et c'est ce que nous appelons les genres de discours* »³. Autrement dit, l'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux ou écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de ces domaines, non-seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée dans les moyens de la langue - moyens lexicaux, phraséologiques et grammaticaux -, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle.

Ces trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) fusionnent indissolublement dans le tout que constitue l'énoncé, et chacun d'eux est marqué par la spécificité d'une sphère d'échange.

I-3-La notion du genre dans les travaux de Jean-Michel Adam

Jean-Michel Adam introduit dans ces travaux la notion de genre lorsque ses propositions théoriques sont tournées vers l'analyse du discours et qu'il considère la linguistique textuelle comme un sous domaine de l'analyse des discours.

Cette notion est introduite dans le chapitre 3 intitulé « *Types de textes ou genre de discours* » de linguistique textuelle (1999). C'est en s'appuyant notamment sur les travaux de

³ Op.cit. Adam .Jean-Michel., p.87.

M. Bakhtine, F.Rastier et J-P.Bronckart. Il y précise cependant que c'est à l'analyse des discours qu'appartient l'étude du « genre » du fait de son intégration dans le champ de cette discipline.

L'auteur n'a pas développé de théorie des genres. Il a formulé trois hypothèses en s'inspirant des travaux de cercle Bakhtinien (Bakhtine, Medvedev, Tomachevski et Volochinov), à partir desquelles il pouvait incorporer les conclusions tirées de ses analyses des textes.

Dans sa première hypothèse⁴ la question qui est soulevée est celle de l'évolution et la disparition des genres. Cette évolution et cette disparition sont liées aux formations sociales des différentes pratiques sociodiscursives. La conclusion de J-M.Adam, à cette première hypothèse, est que vu le nombre considérable de genres existants, il est impossible de procéder à la réalisation d'une typologie générale des genres.

Dans sa deuxième hypothèse⁵, Adam affirme q'« *un genre n'est jamais qu'un prototype et qu'un texte singulier ne relève guère que plus ou moins d'un genre* ». Pour lui, les genres comportent deux principes complémentaires : un principe centripète d'identité et un principe centrifuge de différence. Le premier est lié au passé, à la répétition, à la reproduction et est gouverné par des règles. Le deuxième se tourne vers le futur, vers l'innovation et déplace les règles. Ce dernier facteur d'innovation est lié, selon l'auteur, aux conditions de chaque acte d'énonciation.

Et enfin dans sa troisième hypothèse⁶, après un court examen des idées de Bakhtine, Tomachevski et Volochinov, Adam en conclut que le noyau normatif, que les genres possèdent, tout en étant stable et contraignant, est beaucoup plus flexible que les formes de la langue. Ce qui l'amène à définir le texte par rapport au genre comme un « *objet de tension entre les régularités interdiscursives d'un genre et les variations inhérentes à l'activité énonciative de sujets engagés dans une interaction verbale toujours historiquement singulière* »⁷. Le genre est alors vu comme l'horizon du texte tant pour l'énonciateur que pour l'interprétant.

I-4- La notion du genre dans l'analyse de discours

⁴Adam Jean-Michel., *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, éd. Mardaga, 1999, p 88.

⁵ Idem, p 88.

⁶ Idem, p 99.

⁷ Idem, p 91.

La notion de genre ne faisait pas partie de la linguistique et des sciences du langage dans les années 1970-1980. Son émergence en analyse du discours est un phénomène récent, lié aux exigences de la description des fonctionnements d'unités discursives non littéraires empiriques qui ont poussé à mettre au jour des combinaisons privilégiées par telle ou telle catégorie. Par ricochet, les résultats de ces descriptions permettent de mettre au jour les spécificités de tel ou tel genre.

Dans son livre « *Les termes clés de l'analyse du discours* », (1996) D.Maingueneau, définit les genres de discours comme « des dispositifs de communication qui ne peuvent apparaître que si certaines conditions socio-historiques sont réunies »⁸ signale, dans son entrée « genre de discours » que l'analyse de discours « leur accorde un rôle central »⁹, et que « le genre de discours a une incidence décisive sur l'interprétation des énoncés » et qu' « on ne peut pas interpréter un énoncé si l'on ne sait pas à quel genre le rapporter »¹⁰.

Et dans son livre « *Analyser les textes de communication* » (1998) D.Maingueneau, a consacré un chapitre dans lequel la question des typologies est abordée. Par rapport à ce sujet il distingue les genres de discours et les types de discours, les premiers relèvent des deuxièmes,¹¹ et il souligne que pour l'analyse de discours il serait idoine de s'appuyer sur des typologies discursives, dont les caractérisations tiennent compte non seulement des fonctions du langage mais aussi des types et des genres de discours et des composantes énonciatives.

Pour l'analyse des discours que nous préconisons (Adam 1999), la notion centrale de genre est indissociablement linguistique et historico-culturelle. La dimension générique des faits de discours rattache chaque texte à une formation socio-discursive, ici des organes de presse, c'est-à-dire des institutions.

II- Le genre médiatique

Le discours médiatique ou la communication médiatique est selon Patrick Charaudeau est un « *discours à visée informative* »¹², car, comme il est connu, les médias visent à informer le publique, c'est-à-dire transmettre des informations à ce dernier. De plus il explique que l'information est « *avant tout une forme particulière de discours ; et en tant que telle, elle*

⁸ Dominique Maingueneau., *Les termes clés de l'analyse du discours*, éd, Seuil, Paris, 1996, p 47.

⁹ Idem, p 44.

¹⁰ Idem, p 45.

¹¹ Dominique Maingueneau., *Analyser les textes de communication*, éd, Dunod, Paris, 1998, p 49.

¹² Charaudeau Patrick ., « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information », revue Réseaux n°81, CNET, Paris, Janvier-Février 1997, consulté le 18 novembre 2013.

dépend étroitement de sa mise en forme et de sa mise en spectacle. »¹³. Donc, d'après cette citation on comprend que l'information est un discours au sens qui relie entre deux aspects : celui de « la mise en forme » c'est-à-dire formuler l'information dont la visée est de « faire savoir » et celui de « la mise en spectacle », dont la question est de séduire le public, et qui est à la fois « éthique » et « commerciale ».

Dans notre travail nous intéressons au genre journalistique qui est un genre situationnel du genre médiatique et plus particulièrement au genre de commentaire de la presse écrite. De ce fait nous allons essayer d'apporter quelques clarifications à la notion de genres journalistiques et de genres de la presse écrite particulièrement le genre commentaire dont notre corpus est tiré.

II-1- Les genres journalistiques

Etant dit, qu'est ce qu'un genre journalistique et comment traiter une information, un point de vue, Pour donner une forme au texte ?

II-1-1- Définitions des manuels journalistiques

En effet, les genres journalistiques sont des catégories adaptées par les hommes du métier pour donner forme à leurs articles. A chaque genre correspond, non seulement une forme, mais encore et surtout, des fonctions bien distinctes. Allant de la brève à la chronique, ces genres servent à véhiculer des informations relatives à un événement et à exprimer une opinion.

Jean Michel Adam¹⁴ examine les catégories que proposent les manuels de journalisme et il se réfère, d'une part, à trois ouvrages récents choisis parce qu'ils consacrent chacun un chapitre aux genres du discours journalistique, et d'autre part, à deux petits manuels d'Henri Montant dans la collation des « *Guides du centre de formation et de perfectionnement des journalistes*. ».

¹³ Picard Dominique, « Le manipulateur manipulé : Patrick Charaudeau le discours d'information médiatique. La construction du miroir social », communication et langages, vol. 115 n° 1, 1998, pp.117-118, consulté le 13 décembre 2013. [Http : www.persee.fr/.../colan_0336-1500_1998_num_115_1_2838_t1_01](http://www.persee.fr/.../colan_0336-1500_1998_num_115_1_2838_t1_01)

¹⁴ Adam Jean Michel, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : Cadre général pour une approche de la presse écrite », Pratiques n° 94, « Genres de la presse écrite » 1997. pp. 3-18, consulté le 18 novembre 2013. [Http : http://www.pratiques-cresef.com/p094_ad1.pdf](http://www.pratiques-cresef.com/p094_ad1.pdf)

Ces ouvrages partent plus ou moins explicitement de macro-genres, et qui sont selon les auteurs comme suit :

J. De Brouker distingue deux grandes familles de genres rédactionnels : l'information et le commentaire. Pour lui, « *l'information peut être brève ou développée, brute ou expliquée. Elle donne un renseignement, dit un fait (brève, filet, mouture), raconte une histoire (reportage), présente une personne (portrait), donne la parole à quelqu'un (interview), instruit une cause en débat (enquête) et verse une pièce à un dossier d'actualité (témoignage). Le commentaire, essentiellement subjectif, peut être, quant à lui, de raison (éditorial), de compétence ou de gout (critique), d'humeur ou d'humour (billet)...* ».¹⁵

Dans son chapitre 3, consacré aux « *différentes genres journalistiques* », Jean-Luc Martin-Lagardette¹⁶ reprend les deux genres de Brouker : « les genres de l'information » et « les genres de commentaire », il leur ajoute toutefois deux autres catégories : les genres qu'il appelle :

- « DE FANTAISIE » : écho, billet, courrier des lecteurs.

- « NOBLE » : enquête, reportage, interview.

Consacrant la troisième partie de leur ouvrage aux genres, Frédéric Antoine, Jean- François Dumont, Benoit Grevisse, Philippe Marion et Gabriel Ringlet (1995)¹⁷ distinguent des macro-catégories, d'une part trois genres pour lesquels le journaliste n'a qu'à remettre en forme l'information qui lui est livrée : le *communiqué*, la *dépêche*, *d'agence* et la *conférence de presse* et, d'autre part, dix grands genres : *enquête*, *interview*, *écho*, *billet d'humeur*, *éditorial*, *critique*, *chronique judiciaire* ; viennent ensuite trois grandes formes narratives par excellence : *fait divers*, *papier d'ambiance-observation*, *reportage*.

Henri Montant ironise quant à lui sur la séparation « légèrement artificielle » (1994,10)¹⁸ des genres rédactionnels en « deux familles : le genre informatif et le genre du commentaire. Il admet toutefois que l'on range généralement dans le genre « informatif » : le « *desk* » (*brèves*, *filets*, *moutures*), *les comptes rendus*, *les interviews*, *les portraits*, *les reportages* et *les enquêtes*, et dans les « genres du commentaire » : *la revue de presse*, *les billets*, *l'humeur*

¹⁵ José de Brouker., *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris, éd, CFPJ, 1995, p 96.

¹⁶ Op.cit. Adam Jean Michel, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : Cadre général pour une approche de la presse écrite », p 9.

¹⁷ Idem, p 10.

¹⁸ Idem, p 10.

qui débouches sur *la satire et le pamphlet, les échos, et ragots, l'éditorial, les chroniques, la critique et l'article d'analyse.*

Soulignons surtout que pour certains spécialistes de la presse écrite, le genre commentaire relevant du *journalisme assis*, doit ses caractères à l'écriture et au talent littéraire, tandis que les spécificités de l'article d'information, qui relève du journalisme de terrain, sont tributaires essentiellement du nombre et de l'exactitude des informations véhiculées.

Prenons appui sur l'ouvrage de Jean- Michel Adam, *unités rédactionnelles et genres discursifs* (1999)¹⁹, où l'auteur propose deux positions énonciatrices polaires. Le premier pôle, qu'il nomme « distance », et qui concerne l'engagement de l'énonciateur (le journaliste), par ses appréciations et ses propres opinions dans son papier, englobe l'article d'information, comme la dépêche, la brève, le filet... Dans le second pôle, qui concerne « l'implication », figure l'article de commentaire, tels que la chronique, le billet, l'éditorial...

II- 1-2- Définition en linguistique : selon Patrick Charaudeau

Tout acte de communication est un objet d'échange entre deux instances : l'une d'énonciation, l'autre de réception, dont le sens dépend de la relation d'intentionnalité qui s'instaure entre celles-ci. Pour décrire ce qui se joue dans l'acte de communication médiatique, Patrick Charaudeau utilise la métaphore du « contrat ». Le contrat de communication médiatique est la reconnaissance réciproque des contraintes de la situation de communication par les partenaires incite à croire que ceux-ci se sont accordés sur les données du cadre de référence.

Selon P. Charaudeau, « *Les axes de typologisation des genres médiatiques ou journalistiques* »²⁰ sont divers. Ils dépendent des composantes qui définissent un texte tant dans ses propriétés générales que dans ses caractéristiques situationnelles, et du choix des variables que l'on décide de mettre en regard, car il est difficile de construire une typologie avec de nombreuses variables.

Voyons d'abord quelles sont les composantes du texte médiatique qui, à priori, sont toutes susceptibles de constituer les paramètres d'une taxinomie. Il restera ensuite à décider lesquels seront complétés par des variables supplémentaires qui permettront de discriminer des sous-genres à l'intérieur de cette typologie. Ces paramètres sont :

¹⁹ Op.cit. Adam Jean Michel, p 10.

²⁰ Op.cit. Charaudeau Patrick, p 9.

- *Le type de modes discursifs* : les modes discursifs sont des procédés qui permettent de construire l'événement médiatique en nouvelle lui attribuant des propriétés qui relèvent du traitement général de l'information. Ils sont au nombre de trois :

1- *l'événement rapporté*, qui comprend des faits et du dit.

2- *l'événement commenté*, qui propose du monde une vision d'ordre explicatif.

3- *l'événement provoqué*, par les médias eux-mêmes, ils contribuent à la réalisation du débat social.

-*Le type d'instance énonciatrice* : l'instance énonciatrice peut être discriminée selon son origine (« instance à origine externe », « instance à origine interne ») et son degré d'intervention (ou degré d'engagement).

- *Le type de contenu* : le thème qui constitue le macro-domaine sur lequel porte.

-*Les caractéristiques du dispositif scénique* : celles-ci apportent des spécifications au texte et tendent à différencier les genres selon le support médiatique (presse, radio, télévision).

D'après P.Charaudeau : « *Pour construire notre typologie de base, nous choisissons de croiser les principaux types de modes discursifs du traitement de l'information, placés sur un axe horizontal, avec les principaux types d'instance énonciatrice, placés sur un axe vertical.* ». ²¹

Nous représentons cette typologie de base par le schéma suivant :

²¹ Op.cit. Charaudeau Patrick, p 21.

Notre corpus d'étude (les billets d'humeur et les chroniques) se situe sur l'axe vertical qui oppose les deux zones d'instanciation du discours médiatique selon qu'interviennent des journalistes ou des personnes extérieures à l'organe, dans la zone supérieure, les commentaires et analyses des experts journalistes se situent au milieu de l'axe horizontal de l' « événement commenté » et sont le plus haut placés sur l'axe vertical, car, bien que les journalistes soient des spécialistes, ils engagent leur point de vue d'analystes (le billet d'humeur et la chronique de presse seraient placés encore plus haut).

➤ Type et genre de discours

Nous avons tendance à employer « type » et « genre » de manière identique, alors que la réalité est autre, puisque les deux notions sont tout à fait distinctes. Selon D.Maingueneau, « *les genres de discours relèvent de divers types de discours, associés à de vastes secteurs d'activité sociale* »²³. La chronique, par exemple, un article de commentaire, est un genre qui relève du type de discours de la presse écrite.

III- Le genre commentaire de la presse écrite

Les articles de commentaire sont de type argumentatifs exprimant l'interprétation / évaluation du journaliste sur un événement donné vs : chronique, billet d'humeur, éditorial.

Yves Agnès définit le commentaire en ces termes : « *Les articles de commentaire exprimant une opinion. C'est une prise de position, une interprétation d'un événement* »²⁴. Donc il n'y a pas point de distanciation, la place est à la subjectivité.

III-1- La chronique

La chronique est un des genres journalistiques canoniques de la presse au XIX siècle, à côté de la critique et du fait-divers. Elle entretient des liens étroits avec la littérature²⁵. Il s'agit d'un commentaire libre, de réflexion, des prises de position et d'avis très personnels.

²³ Maingueneau Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, éd, Nathan Université, 2^e édition, 2000, p.50.

²⁴ Agnès Yves, *Manuel de journalisme, Ecrire pour le journal*, Paris, éd, Grands Repères, 2002.p 302.

²⁵ Manuel Fernandez, María Dolorès Vivero García, « L'humour dans la chronique de la presse quotidienne », *Questions de communication* [En ligne], 10 | 2006, mis en ligne le 01 décembre 2006, consulté le 07 janvier 2014. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/7691>

➤ Caractéristiques

Nous référons à tout ce qui a été discuté précédemment, et suite à nos différentes lectures, nous avons relevé ses caractéristiques de base ²⁶:

-*un lien étroit avec l'actualité* : la chronique est un article ou un feuilleton, écrit au jour le jour. Elle se présente comme un reflet heur par heur de la vie courante. la chronique peut porter sur l'actualité politique, artistique ...etc. il s'agit d'un genre protéiforme.

-*un texte d'opinion* : la chronique relève du genre commentaire ; expression d'une opinion personnelle. il ne s'agit absolument pas d'un article neutre et objectif, relatant simplement des faits. La chronique remplit une fonction sociale, elle est un moyen de dénoncer les travers de la société.

-*l'importance du style* : la chronique peut être définie comme un exercice de style autour de nouvelles arbitrairement sélectionnées par son auteur. Le bon article se distingue moins par la fiabilité de son information que par la finesse ou la puissance du verbe, la vivacité du style, la maîtrise de la langue.

- *En termes de composition*, l'écriture ne suit pas un plan précis : la chronique est un texte composé sur le mode de la conversation, qui mêle à dessein, et au gré d'une improvisation apparente, les sujets les plus variés. Importance de l'éloquence, caractère d'oralité.

- *le chroniqueur, un être hybride entre littérature et journalisme*, la chronique est également un genre littéraire. Dans la presse, la chronique est souvent rédigée par des écrivains. IL est en effet indispensable d'avoir une bonne plume.

L'intérêt de la chronique est sa signature, de plus en plus on fait appel à un expert, à un homme prestigieux, une grande plume.

III-2- Le billet d'humeur

Afin de tenter une définition de ce genre, voyons du côté des théoriciens les définitions élaborées des genres journalistiques. La plupart d'entre eux considèrent la brièveté, la visée humoristique et l'actualité comme faisant partie des caractéristiques de base du billet. C'est le cas de Martin-Lagardette :

²⁶ Op.cit. Manuel Fernandez et María Dolorès Vivero García, p 2-17.

« Court article d'humeur (généralement demi-feuille) sur un fait ou une question d'actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendue : humoristique, paradoxale, impertinente, etc. Genre difficile, proche de la littérature, le billet offre un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à l'événement »²⁷.

Et aussi Montant « C'est un article bref, d'une vingtaine de lignes [...] dont le but est de faire sourire ou réfléchir le lecteur sur un événement d'actualité »²⁸.

D'après Broucker : « Le billet est un article court, et même très court : de dix à quinze lignes, qui exprime une vision inattendue d'un fait d'actualité. C'est le clin d'œil d'un observateur non conformiste. Il révèle le sens caché, voire le non sens des évidences convenues »²⁹.

➤ **Caractéristique du billet d'humeur :**

Suite à nos différentes lectures, nous avons relevé ses caractéristiques de base :

- Le billet est un article court qui exprime la subjectivité d'un journaliste. Le but est de faire sourire ou réfléchir le lecteur sur un événement d'actualité. On n'est pas dans l'information même, mais sur l'humeur que provoque l'information : « les billets d'humeur ». C'est de la mauvaise humeur mise en mots. C'est un éclairage caustique sur un fait de jour.

- La magie de billet provient de sa chute inattendue, une fois la chute trouvée, le billet se pense et s'écrit à l'envers. Il s'agit d'amener rapidement le lecteur à la chute, qui peut être insolite, paradoxale et si possible drôle.

- le billet est un article composé d'une vingtaine de lignes.

-Il est généralement surmonté d'un titre ; très court, il peut se composer d'un seul mot.

-Le billettiste est un auteur qui impose sa marque et son style. Il établit notamment un lien fort avec ses lecteurs en utilisant un langage volontiers familiers.

-Du point de vue topographique, le billet occupe une place plutôt stable dans le journal ; il est fréquemment situé vers la fin du journal.

²⁷Sylvie. Durrer, « De quelques affinités génériques du billet », *Semen* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté le 23 décembre 2013. URL : <http://semen.revues.org/2600>.

²⁸Idem, p 2.

²⁹Idem, p 2.

- Du point de vue typographique, il n'est pas rare qu'il soit présenté dans un caractère particulier (gras, italique, etc.) qui le détache des autres articles ; ce détachement peut-être accentué par le recours à un encadré.

-Du point de vue énonciatif, on trouve aussi un grand investissement des billettistes dans leurs propos. Un soin tout particulier est accordé aux propositions finales qui se devraient d'adopter des allures de chutes.

III-3- Le billet d'humeur et la chronique : quelle frontière ?

Parmi les questions liées à la théorie du genre journalistique : caractères fluctuants des typologies établies par les manuels et par les analystes de discours. L'évolution et le permanent renouvellement des genres mettent à défi toute typologie préétablie comme la plupart des textes ne se conforment pas aux normes d'un seul genre, les frontières entre les catégories génériques sont devenues assez perméables.

La chronique et le billet d'humeur sont deux types du genre commentaire de discours journalistique, ces deux catégories représentent des frontières plus ou moins floues.

D'après Yves Agnès, la frontière est mince entre les genres de commentaire, le billet est assez proche de la chronique que de Broucker définit de la façon suivante :

« L'article dans lequel une « signature » rapporte ses observations, impressions et réflexions au fil du temps passé. [...] C'est en quelque sorte un journal d'auteur à l'intérieur d'un journal de journalistes. L'auteur en question, qui d'ailleurs peut être ou ne pas être un journaliste, a ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur »³⁰.

Cette ambiguïté réside dans le fait que ces genres ont une même fonction, mais aussi dans leurs caractéristiques discursives plus ou moins identiques. A ce sujet, Sophie Durrer remarque ceci en parlant du billet d'humeur :

« On peut avancer que plus le billet a pour objectif dominant et premier de commenter et d'instruire, plus il se rapproche de la chronique ou de l'éditorial. En revanche plus un billet

³⁰ Op.cit. Durrer Sylvie, p 8.

aurait pour objectif premier et dominant de divertir, plus il mériterait son étiquette de billet. »
31

Du fait que notre travail, portera sur la comparaison de deux genres de commentaire « le billet d'humeur » et « la chronique », afin d'établir des frontières entre eux, dont l'objectif est de mettre fin au flou qui sous-tend toute définition exhaustive de ces deux genres. Et comme notre corpus relève d'un genre rédactionnel particulier, nous pensons que l'analyse textuelle de ce corpus selon la typologie de genre de la presse écrite de Jean Michel Adam, que nous allons expliquer dans le point suivant va nous permettre de mettre fin au flou définitionnelle de notre corpus.

IV- La typologie de genre de la presse écrite : la typologie de Jean Michel Adam

D'après J-M.Adam : « il est difficile de comprendre la (les) logique(s) des classements proposés par les manuels de journalisme. Les définitions varient et les catégories se chevauchent. Cette complexité et les différences s'expliquent par des croisements de critères qui vont de choix stylistiques micro-linguistiques aux intentions communicatives, en passant par la position énonciative du locuteur et le contenu des articles selon que tel ou tel critère est mis en avant, les catégories bougent sensiblement. Essayons de dépasser ce flou en théorisant, d'une part, la notion même de genre et, d'autre part, la complexité des plans d'organisation des textes journalistique »³².

Dans son article paru dans pratiques n°94 en 1997 « unités rédactionnelle et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite »³³ ; Jean Michel après avoir discuté du flou qui sous-tend toute définition exhaustive des genres, et pour parvenir à définir de manière plus nette les genres de la presse écrite, il propose six critères minimaux. Il s'agit d'abord du critère « sémantique » (thématique), qui correspond à ce qu'il appelle « les familles événementielles », ainsi qu'aux différentes rubriques prédéterminées par le quotidien d'information lui-même.

³¹Op. cit. Sylvie Durrer, p 8.

³² Op. cit. Jean Michel Adam, « le texte et ses composantes », P 11.

³³ Idem, p 17.

Le critère « *énonciatif* » nous permet de repérer, en particulier, l'identité du journaliste qu'est l'énonciateur. Le troisième est la « *longueur* » ; l'article, est-il bref ou développé ? Également, les buts et les intentions communicatives du journaliste sont définis par le critère « *pragmatique* », suivi par le « *compositionnel* », qui permet d'aborder le texte journalistique par ses séquences et ses plans. Le dernier critère, « *stylistique* », est repéré au niveau de la texture micro-linguistique.

VI-1- La composition textuelle : les contraintes textuelles

Dans son article « *texte et ses composantes* » Jean Michel Adam propose un schéma en vue de résumer aux mieux l'organisation textuelle :

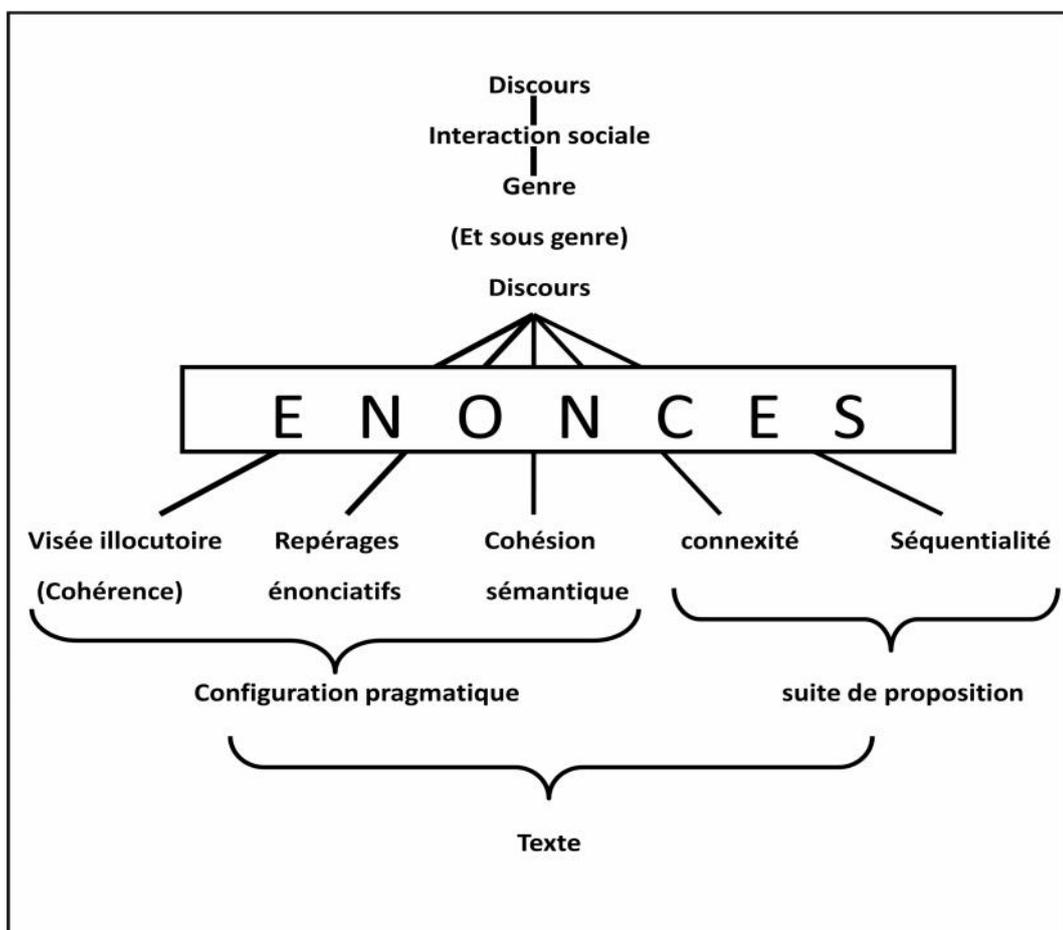


Schéma 2 : « *les plans d'organisation textuelle* » selon Jean Michel Adam³⁴.

³⁴ Op.cit. Jean Michel Adam, p 2.

Selon Michel Adam : « dans la perspective pragmatique et textuelle qui la mienne, TEXTE peut être considéré comme une configuration réglée par divers modules ou sous-systèmes en constante interaction. Trois plans ou modules (la visée illocutoire, les repérages énonciatifs et la représentation construite ou « monde » du texte) correspondent à l'organisation qu'on peut dire pragmatique du discours, deux plans d'organisation assurent l'articulation des propositions : la connexité textuelle et l'organisation séquentielle. »³⁵

Ces cinq plans d'organisations correspondent à des modules de gestion de toute conduite langagière, ils sont liés à divers système de connaissances des sujets, coopèrent et s'enchainent très étroitement lors des processus de production et d'interprétation. Ces cinq plans d'organisation peuvent être détaillés comme suit :

1- Le module pragmatique : plan de la visé illocutoire et de la cohérence

Pour Léo Apostel, « un texte est une séquence d'actes illocutoires qui peut être considérée elle-même comme un acte de discours unifié. »³⁶ Et ces actes illocutoires forment, selon Viehweger « des hiérarchies illocutoires avec un acte illocutif dominant étayé par des actes illocutoires subsidiaires rattachés à l'acte dominant par des relations dont le caractère correspond aux fonctions que ceux-là remplissent vis-à-vis de celui-ci. »³⁷, donc , d'une suite hiérarchisée d'actes illocutoires dérive un acte global ou acte dominant.

Ce dernier doit être dégagé, acte qui correspond à l'idée que l'interprétant se fait de l'intention du locuteur, Passer ainsi d'un complexe d'actes illocutoires qui l'étayent à un acte dominant explicite ou implicite, c'est conférer à un texte une certaine cohérence.

Retenons que la dérivation d'un macro-acte peut s'effectuer soit de manière progressive (dans le mouvement induit par la successivité des actes illocutoires), soit de manière rétrospective, à partir du dernier acte. Pour identifier l'acte illocutoire dominant sur la base duquel une cohérence peut être établie, l'interprétant se fonde sur des informations textuelles (grammaticales) et sur la situation socio-discursive de production/interprétation du genre discursif choisi. La visée illocutoire globale définit tout texte comme ayant un but (explicite ou non) : agir sur les représentations, les croyances et/ou les comportements d'un destinataire (individuel ou collectif).

³⁵ Op. cit. Jean Michel Adam, « le texte et ses composantes », p 2.

³⁶ Idem, p 3.

³⁷ Idem, p 4.

Comprendre un texte consiste toujours à saisir l'intention qui s'y exprime sous la forme d'un macro-acte de langage explicite ou à dériver de l'ensemble du texte. C'est ce mouvement interprétatif qui permet de déclarer « cohérent » un texte lu. La cohérence n'est pas une propriété linguistique des énoncés, mais le produit d'une activité interprétative. Le jugement de cohérence est rendu possible par la découverte d' (au moins) une visée illocutoire du texte ou de la séquence, visée qui permet d'établir des liens entre des énoncés manquant éventuellement de connexité et/ou de cohésion et/ou de progression.

On voit que ce plan, est le plan d'organisation où se rejoignent le plus nettement l'analyse textuelle et une analyse discursive attentive aux conditions de production/interprétation.

2-L'énonciation : plan des repérages énonciatifs

Un ancrage énonciatif global confère à un texte sa tonalité énonciative d'ensemble tandis qu'alternent d'incessants changements de plans énonciatifs. On peut brièvement distinguer plusieurs grands types de repérages énonciatifs³⁸ :

1- *Une énonciation orale* dans laquelle le contexte est immédiatement donné dans la situation. Le repère est alors : « je-tu-ici-maintenant ».

2- *Une énonciation écrite* dans laquelle le contexte doit être verbalisé par le biais des embrayeurs, en vue d'une interaction à distance.

3- *Une énonciation non-actuelle*, il recouvre aussi bien le récit historique, le conte merveilleux, la légende ou le récit de science-fiction ; dans ce type d'énonciation, le sujet parlant ne s'implique pas, il se met à distance.

4- *Une énonciation proverbiale*, caractérisée par un « On » universel et le présent a-temporel.

5- *Une énonciation du discours logique ou théorique-scientifique* dans laquelle la référence cesse d'être situationnelle pour porter sur le texte lui-même et l'interdiscours. Et le pronom personnel « nous » est le pronom utilisé dans ce type d'énonciation, et qui peut être soit une amplification du « je » de l'auteur du texte et de la communauté scientifique, soit une façon d'englober l'auteur et son lecteur. Les références spatiales et temporelles ne renvoient

³⁸ Op.cit. Jean Michel Adam, p 6.

qu'au texte qu'on est en train de lire. En résumé, la tonalité énonciative d'ensemble d'un texte est donnée par l'ancrage énonciatif.

3-Plan de la cohésion sémantique

La dimension sémantique globale est représentée par ce qu'on appelle la macro-structure sémantique ou, plus simplement, le thème global d'un énoncé. A Distinguée de la connexité interne aux formants linguistiques d'une expression, et a distinguée également de la cohérence et de la pertinence contextuelle, la cohésion sémantique est un fait de co-textualité.

4-La composante stylistique d'un texte : plan de la connexité

Du point de vue de la connexité textuelle, qu'on appelle parfois la « grammaire de texte », différents plans doivent de nouveau être considérés qui correspondent à « la texture micro-linguistique », objet traditionnel de la stylistique.

Adam³⁹ estime au premier niveau, que chaque unité (proposition ou phrase) est morpho-syntaxiquement structurée, de plus l'autonomie syntaxique est relative, et que la connexité des chaînes de propositions doit être envisagée dans le cadre de la tension textuelle, autrement dit, assurer la continuité textuelle tout en garantissant la progression sans altération.

Au deuxième niveau, il faut tenir en compte de la dimension rythmique *des énoncés, des phénomènes de périodes et de parenthésages*, avec ce dernier, il est question d'étudier des ensembles de propositions dont ces dernière sont reliées et classées par des connecteurs tels que : si, alors, mais, donc...etc. Ou par des organisateurs textuels, ou connecteurs logiques comme : d'abord, ensuite, puis, d'autre part etc.

Au dernier lieu, le phénomène de segmentation s'impose, et qui est un aspect de la mise en contexte, à l'écrit, d'une chaîne verbale. Adam arrange dans ce plan d'organisation textuelle, les indications de changement de chapitre et de paragraphe, les titres et sous-titres, la mise en vers et strophes en poésie, le choix des caractères, la mise en page en général, typographiques, la ponctuation.

5-Plan de la Séquentialité : types ou prototypes

³⁹ Op.cit. Jean Michel Adam, p 8.

Jean Michel Adam définit que « *L'organisation séquentielle du texte est le plan qui constituer la base la plus intéressante de typologie linguistique* »⁴⁰. Cela veut dire que la séquence est l'unité constituante du texte, la séquence à son tour est constituée de paquets de propositions appelées « macro-proposition ». D'après Adam, il existe cinq types de séquences ou cinq prototypes de regroupements séquentiels, à savoir : la séquence narrative, la séquence argumentative, la séquence descriptive, la séquence explicative et enfin la séquence dialogale.

L'approche séquentielle permet d'envisager les cas de structures séquentielles homogène et hétérogènes. Dans le cas, où le texte ne contient qu'une seule séquence (descriptive par exemple), donc dans ce cas il s'agirait de quasi homogénéité, et lorsque le texte est composé d'une suite de séquence de même type, deux possibilités sont envisageables dans ce cas⁴¹ :

-ces séquences se suivent linéairement et sont coordonnées entre elles.

-ces séquences peuvent être insérées les unes dans les autres en un point quelconque de la séquence principale.

Dans le cas où le texte est composé de séquences différentes, on parlera de structures séquentielles hétérogènes, là aussi on a deux cas⁴² :

-*l'insertion de séquences hétérogènes* : qui fait naître une relation entre séquence insérante et séquence insérée, exemple : [séquence argumentative [séquence narrative] séquence argumentative], dans cet exemple la séquence insérante est la séquence argumentative, et la séquence insérée est la séquence descriptive.

- *la dominante séquentielle* : il s'agit dans ce deuxième cas de figure d'un mélange de séquence de types différents, donc la relation entre les séquences est dite « dominante » comme la formule suivante : [séquence dominante > séquence dominée]. Cela veut dire, que dans un texte descriptif, par exemple la séquence dominante est la séquence descriptive, et la présence d'une autre séquence, qu'elle soit narrative, argumentative ou dialogale constitue la séquence dominée.

Dans ce chapitre nous avons traité des notions relatives à notre sujet de recherche, dans le dessein d'apporter plus d'information sur notre champ d'étude et sur notre corpus. Et des

⁴⁰ Op.cit. Jean Michel Adam, p 9.

⁴¹ Idem, p 11.

⁴² Idem, p 12.

notions qui nous serviront d'outils dans notre analyse, surtout le dernier point abordé, car dans l'analyse de notre corpus nous envisageons d'analyser la composition textuelle (sur le plan séquentiel), le système énonciatif (l'identification du locuteur et du destinataire, et le repérage des marques de subjectivité), la composante stylistique (on mettra l'accent sur les figures de styles et la ponctuation), et enfin l'étude pragmatique en termes de macro-acte et de micro-acte.

Après avoir analysé notre corpus (les chroniques et les billets, que nous proposons d'analyser) selon le modèle d'analyse cité auparavant, on passera à une deuxième étape qui est la comparaison des deux typologies textuelles de notre corpus afin de répondre à notre problématique de base : qu'est-ce qui différencie le genre « chronique » du genre « billet d'humeur » ?

Chapitre 2 : Analyse du corpus

Après avoir traité des notions relatives à notre sujet de recherche dans la première partie de notre travail, ces notions nous serviront d'outils dans notre analyse de corpus dans cette deuxième partie de recherche. Dans ce chapitre consacré à l'analyse de corpus, on s'intéressera à l'analyse textuelle de ce dernier.

Nous envisageons dans cette analyse, l'étude de la forme qui englobera tous les billets d'humeurs et toutes les chroniques, à l'étude énonciative qui comportera deux points essentiels à savoir : l'identification du locuteur et de destinataire, à l'étude pragmatique en terme de macro-acte et de micro-acte, et à l'étude de la composition textuelle (ou composition séquentielle), et enfin à l'étude stylistique dans laquelle nous mettrons l'accent sur les figures de style ainsi que la ponctuation .

Mais, avant d'entamer notre analyse, nous proposons une petite présentation de notre corpus.

➤ **Présentation du corpus**

Notre corpus est constitué de billets d'humeur du journaliste Chawki Amari, publiés dans le journal « *EL Watan* » sur rubrique « *point zéro* », dont ce journal paraît pour la première fois le 8 Octobre 1990, Il est fondé par un groupe d'anciens journalistes d'*EL Moudjahid*. *EL Watan* est considéré comme le journal de référence en Algérie, c'est un quotidien indépendant et généraliste, qui traite de la politique, du sport, d'économie, d'actualités... etc. notre journaliste Chawki Amari , quant à lui ,est un écrivain algérien, chroniqueur du quotidien *EL Watan* . Il a publié de nombreux ouvrages, notamment *Nationale 1*. Géologue de formation, Chawki Amari est journaliste-reporter, chroniqueur, caricaturiste et illustrateur, reconnu pour son talent et son impertinence. Il est également l'auteur de plusieurs textes littéraires parmi lesquels, *De bonnes nouvelles d'Algérie* (baleine, 1998) et *Après-demain* (Chihab, 2006).

Notre corpus en question de billets, est constitué de 10 billets parus dans le quotidien *EL Watan* durant la période du 05.01.2014 jusqu' au 17.01.2014.

Pour le reste de notre corpus, est constitué de 5 chroniques du journaliste Mustapha Hamouche, publié dans le journal ou le quotidien « *Liberté* », sur rubrique « *contrechamp* » dans la vingt-quatrième du journal , et qui est une analyse politique , ce quotidien est paru pour la première fois le 27 juin 1992, *Liberté* a été fondé par quatre associés, dont trois

journalistes professionnels : Ahmed Fattani, Hacène Ouandjeli, Ali Ouafek . Il a pour devise la formule suivante : « Le droit de savoir, le devoir d'informer ».

Liberté est un quotidien généraliste qui traite aussi bien de politique intérieure que de sport, de culture ou d'actualité internationale.

Et notre corpus en termes de chroniques, est constitué de 5 chroniques parus dans le quotidien *Liberté* durant la période du 05.01.2014 jusqu'au 10.01.2014.

En résumé notre corpus est constitué de 10 billets d'humeur *Point Zéro* du journaliste Chawki Amari publiés dans le quotidien algérien *EL Watan*, et de 5 chroniques *Contre champ* du journaliste Mustapha Hamouche publiées dans le quotidien algérien *Liberté*.

Dans cette partie de notre recherche, après avoir analysé notre corpus selon le modèle d'analyse cité auparavant, on passera à une deuxième étape qui est la comparaison des deux typologies textuelles de notre corpus.

I- Analyse des billets d'humeur

➤ L'étude de la forme des billets d'humeur

Les billets que nous proposons d'analyser dans notre recherche, sont des courts textes ne dépassant pas les 334 caractères. Ils sont présentés à la vingt-quatrième du journal sur la rubrique « *Point Zéro* », situés à gauche de la page, pourvu d'un cadre avec une couleur verte et l'intitulé de la rubrique et tous les titres des articles sont en gras.

Analyse du billet : « Le M'zab en 3 G »

Première application directe de la 3G, les affrontements entre Mozabites et Chaâmba ont été rapidement transmis en vidéo sur les réseaux internet. En dehors de l'explication des lourds médias officiels, on a bien pu voir les policiers aux côtés de Chaâmba lancer des pierres sur les Mozabites, version filmée qui contredit ce que pense Sellal et l'opinion générale à propos d'une rixe entre deux groupes où chacun a tort. Une image vaut mille mots, quand on sait que dans une vidéo il y a 30 images par seconde, il y aurait donc 30 000 mots dans une seconde de vidéo retransmise en 3G, et l'on comprend après coup la frilosité du régime à augmenter les débits, octroyer à l'Algérie une bande passante plus large et autoriser des chaînes de télévision généraliste. Ce qui se passe à Ghardaïa représente alors

l'acharnement d'une majorité appuyée par des forces de l'Etat contre une minorité religieuse et ethnique qui a cru pouvoir vivre en paix dans un milieu aussi difficile de la vallée du M'zab.

On aurait aimé lire les résultats de l'enquête commandée par la DGSN, mais le général Hamel, resté à la 1G, n'a pas daigné nous l'envoyer. On aurait aussi aimé entendre l'explication de Amar Ghoul qui aurait déclaré à Ennahar que Yennayer est une fête de mécréants. Mais le ministre, qui n'a pas fini son autoroute malgré la surfacturation que des tunnels s'effondrent déjà, a démenti avoir tenu de tels propos.

La tendance générale est cependant assez claire, dans un pays qui ne rêve plus que d'unicité, les minorités doivent se plier devant la majorité supposée et tout l'édifice institutionnel est bâti sur cette idée de consensus obligé. Les gouvernants, par paresse ou faiblesse d'esprit, auraient aimé un pays ultra-homogène, où chacun ressemblerait à son voisin, où il n'y aurait aucune minorité mais qu'une seule majorité absolue. Sauf que l'on n'appelle pas cela une nation mais un élevage.

Chawki Amari

1- Point de vue énonciatif

1-1-Identification du locuteur et du destinataire

Le locuteur est le journaliste qui se désigne par le pronom indéfini inclusif « on », et le pronom personnel-sujet « Nous » impliquant, ainsi, les destinataires qui sont les lecteurs.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité du journaliste, on la retrouve dans l'emploi d'adjectifs péjoratifs et qualificatifs : « lourds- large - difficile- absolue, ultra-homogène », les déictiques spatiaux tels que : les démonstratifs anaphoriques de la classe « déterminant » comme « ce » , « cette », et de classe « pronom » comme « cela », dans : « **ce** que pense Sallal, **ce** que se passe à Ghardaïa, **cette** idée, on appelle pas **cela** », et les noms tels que : « affrontements- acharnement- rixe- élevage - tort- frilosité- généraliste- majorité- minorité- claire- mécréants- paresse- faiblisse- surfacturation », des verbes péjoratifs et des verbes d'attitudes : « on a bien **pu voir** les policiers »- « on **sait** que dans une vidéo »- « on comprend après coup »- « on aurait **aimé** lire les résultats »- « on aurait aussi **aimé** entendre l'explication »- « augmenter- a démenti- ». La négation dans : « le général Hamel, reste à la 1G, **n'a pas** daigné nous l'envoyer » dont dans la négation, il ya deux voix celle de locuteur et celle de lecteur, mais implicitement.

2-Point de vue pragmatique

La dérivation du macro-acte s'effectue d'une façon progressive. Le macro-acte est donc un acte déclaratif de dénonciation de la mauvaise gestion des dirigeants, et surtout de l'état désastreux de la sécurité en dénonçant par dérision l'incompétence du général Hamel, et du ministre Amar Ghoul, ainsi que son secteur. Et ce billet se termine par un micro-acte directif : « sauf que l'on n'appelle pas cela une nation mais un élevage ». Sans oublier l'acte informatif, qui est un acte général et commun de tous les genres de discours médiatiques.

3- Point de vue compositionnel

Le billet d'humeur « Le M'zab en 3G » est constitué d'une séquence argumentative, séquence narrative, et une séquence explicative, mais à dominance argumentative :

[Première application directe..... entre deux groupes où chacun a tort] *Séquence narrative.*

[Une image vaut mille mots.....autorise des chaînes de télévision généraliste] *Séquence explicative.*

[Ce qui se passe à Ghardaïa Un milieu aussi difficile de la vallée du M'zab] *Prémisse.*

[On aurait aimé lire les résultats de l'enquête commandée par la DGSN] *Thèse.*

[Mais le général Hamel, reste à la 1G, n'a pas daigné nous l'envoyer] *Contre argument.*

[On aurait aussi aimé entendre l'explication de Amar Ghoul qui aurait déclaré à Ennahar que Yennayer est une fête de mécréants.] *Prémisse.*

[Mais le ministre.....a démonté avoir tenu de tels propos.] *Contre argument.*

[La tendance générale.....cette idée de consensus obligé.] *Thèse.*

[Les gouvernants.... Mais qu'une seule majorité absolue.] *Argument.*

[Sauf que l'on n'appelle pas cela une nation mais un élevage.] *Thèse.*

4-Point de vue stylistique

Dans notre analyse de ce billet, nous avons noté la présence de quelques figures de styles, à l'instar de :

Métaphore comme : « Le M'zab en 3G », « les minorités doivent se plier devant la majorité », « le général Hamel, resté à la 1G, n'a pas daigné nous l'envoyer », « sauf que l'on n'appelle pas cela une nation mais un élevage », « l'édifice institutionnel est bâti sur cette idée de consensus obligé », et **l'ellipse** dans : « une image vaut mille mots », une **personnification** : « dans un pays qui ne rêve plus que d'unicité ». Et aussi, **l'hyperbole** dans : « l'explication des **lourds** médias officiels », « les policiers aux cotés des Chaâmba **lancer des pierres** sur les Mozabites. », « malgré la **surfacturation** que des tunnels s'effondrent déjà », « un pays **ultra-homogène** », de l'oxymore : « l'acharnement d'une **majorité** appuyée par des forces de l'Etat contre une **minorité** religieuse », « les **minorités** doivent se plier devant **la majorité** ».

En résumé, ce billet traite un thème très important, qui est un sujet d'actualité : « les affrontements entre Mozabites et Chaâmba », où le journaliste dénonce par un acte déclarative, et en utilisant des procédés de l'ironie (figures de style comme : l'hyperbole, la métaphore...etc. »), la mauvaise gestion des gouvernants, en particulier le générale Hamel et le ministre Amar Ghoul, ainsi que la défaillance du système politique, dans la gestion des problèmes de minorité religieuse et ethnique. De point de vue compositionnel, notre billet est constitué d'une séquence argumentative, séquence narrative, et une séquence explicative, mais à dominance argumentative. Ce billet est pourvu de certaines figures de style et de plusieurs marques de subjectivités, dont le locuteur qui est le journaliste se cache derrière le pronom personnel « nous » et le pronom indéfini « on », qui impliquent aussi les destinataires qui sont les lecteurs, sans oublier la modalisation et les procédés stylistiques utilisés dans ce texte par le journaliste à fin de créer une connivence entre le locuteur et les lecteurs. et du coté de l'étude pragmatique, nous notons la dérivation du macro –acte s'effectue d'une manière progressive.

Analyse du billet : « Chiffrer et déchiffrer »

2013 étant passé comme un train de marchandises, ne reste plus qu'une centaine de jours avant l'élection majeure d'avril qui doit décider lequel d'entre tous les Algériens dirigera officiellement le pays. Si Sellal, le plus probable des futurs présidents, a déjà commencé le lâchage d'enveloppes et l'impression de billets dans la grande tradition de la rechqa tribale du pré-mariage, il faut s'attendre pour les jours qui viennent à des bombardements de chiffres.

Car en Algérie, en guise de bilan, on ne regarde jamais le classement du pays dans divers secteurs sur les tableaux internationaux, mais on contemple les chiffres, qu'ils soient vrais ou faux, pour déréaliser par la bureaucratie un état de fait que chacun peut voir de ses propres yeux.

Tout comme on ne s'inscrit pas dans le pragmatisme mais le lignage idéologique, Sellal étant l'enfant de Bouteflika, il faut présenter le bilan du père pour donner du futur au fils. Sans chercher l'origine de sa mauvaise gouvernance et son insistance à ne pas vouloir rejoindre les pays émergents, l'Algérie fonctionne essentiellement sur des chiffres. Celui des réserves de changes, qui a, certes, fondu, mais reste appréciable. Celui de la croissance économique, très moyenne mais appréciable en ces temps de crise mondiale, le chômage, qui serait passé comme par magie sous la barre des 11%, ou les millions de logements, qui sont en réalité des promesses de construction pour la plupart.

A contrario, nous n'aurons pas le nombre de suicidés ou celui des harraga partis en mer, ni la moyenne d'âge ou la fortune personnelle des dirigeants. A quoi servent les chiffres ? A quantifier une action sans en définir la qualité, autrement dit chiffrer sans déchiffrer. Un chiffre ? Selon une étude, 75% des gouvernants auraient une fortune personnelle illégalement acquise. Selon une autre étude, 25% des gouvernants aimeraient quitter leur fonction.

Chawki Amari

1- Point de vue énonciatif

1-1-Identification du locuteur et du destinataire

Le locuteur qui est le journaliste se désigne dans ce billet par le pronom indéfini inclusif « on » et le pronom indéfini « **chacun** », ils impliquent en plus de journaliste les destinataires qui sont les lecteurs.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité de journaliste se manifeste par l'emploi tout d'abord de pronoms indéfini « on » et « chacun », et dans l'usage d'adjectifs péjoratifs et qualificatifs comme : « majeure - grande - vrais - faux - mauvaise », et des noms péjoratifs : « le lâchage - défaillance - lignage - impression - bombardements - pragmatisme – magie- haraga », et des adverbes et locution adverbiale comme : « certes - très - a contrario - plus », et des verbes péjoratifs et d'attitude : « décider - regarde - déréaliser - voir », et par l'utilisation de modalité de phrases interrogatives : « A quoi servent les chiffres ? , « Un chiffre ? » .

2- Point de vue pragmatique

La dérivation du macro-acte se fait d'une manière rétrospective, le macro- acte, ici, est un macro-acte déclaratif de dénonciation du système politique algérien et de l'état chaotique de l'Algérie, dans tous les secteurs (administratif, économique, etc.) sur l'échelle internationale et nationale, comme il dénonce l'incompétence des gouvernants, surtout le président de la république et le premier ministre de l'état.

3- Point de vue compositionnel

Notre analyse de ce billet montre qu'il est constitué d'une séquence argumentative dont l'analyse séquentielle est comme suit :

[2013 étant passé comme un train..... les Algériens dirigera officiellement le pays.] *Prémisse.*

[Si Sellal, le plus probable des futurs présidents....à des bombardements de chiffres.] *Thèse.*

[Car en Algérie, en guise de bilan,..... les tableaux internationaux,] *Argument.*

[Mais on contemple les chiffres,.....chacun peut voir de ses propres yeux.] *Contre argument.*

[Tout comme on ne s'inscrit pas dans le pragmatisme.....le bilan du père pour donner du futur au fils.] *Thèse.*

[Sans chercher l'origine de sa mauvaise.....l'Algérie fonctionne essentiellement sur des chiffres] *Prémisse.*

[Celui des réserves de changes, qui a, certes, fondu] *Argument.*

[Mais reste appréciable] *Contre argument.*

[Celui de la croissance économique,.....des promesses de construction pour la plupart.] *Argument.*

[A contrario, nous n'aurons pas le nombre de suicidés.....la fortune personnelle des dirigeants.] *Contre argument.*

[À quoi servent les chiffres ?] *Prémisse.*

[A quantifier une action..... dit chiffrer sans déchiffrer] *Argument.*

[Un chiffre ?] *Prémisse.*

[Selon une étude,.....quitter leur fonction] *Argument.*

4- Point de vue stylistique

Nous avons noté dans notre analyse de ce billet la présence d'un nombre important de figures de style comme : la *comparaison* dans « 2013 étant passé comme un train de marchandises », « le chômage, qui serait passé comme par magie sous la barre des 11% », de *métaphores* : « l'impression de billets », « il faut s'attendre pour les jours qui viennent à des bombardements de chiffres. », « Sellal étant l'enfant de Bouteflika, il faut présenter le bilan du père pour donner du futur au fils. », la *personnification* dans : « L'élection majeur d'avril qui doit décider lequel d'entre tous les Algériens dirigera officiellement le pays. », et l'*hyperbole* dans : « Sellal étant l'enfant de Bouteflika, », de l'oxymore : « chiffrer et déchiffrer », « chiffrer sans déchiffrer », « qu'ils soient vrais ou faux », l'*antithèse* : « l'Algérie fonctionne essentiellement sur des chiffres. Celui des réserves de changes, qui a, certes, fondu, mais reste appréciable..... A contrario, nous n'aurons pas le nombre de suicidés ou celui des harraga partis en mer, ni la moyenne d'âge ou la fortune personnelle des dirigeants », la *périphrase* : « la rechqa tribale » pour désigner les billets d'argent. Nous avons noté, également, la présence *des points d'interrogations* : « A quoi servent les chiffres ? », « un chiffre ? ».

A la fin de cette analyse, nous pouvons dire que ce billet d'humeur, est composé d'une séquence argumentative, riche en figures de styles, et de marques de subjectivités. Et tous ces critères servent de moyens et de modalité pour dénoncer le système politique algérien et l'état chaotique de l'Algérie. De plus que le macro- acte déclaratif de dénonciation, on peut ajouter l'acte informatif. Et le thème de ce billet est un sujet d'actualité, traitant de la politique, celui de la campagne électorale, qui est débuté avant sa date officielle.

Analyse du billet : « ce qui ne va pas changer »

Grand consommateur d'entraîneurs, Raouraoua a décidé de changer encore d'entraîneur. On ne sait pas vraiment pourquoi, mais Halilhodzic doit partir. Ce rapide turn over pourrait faire penser qu'il s'agit d'efficacité, de renouvellement permanent et d'énergies nouvelles. Ce n'est pas aussi vrai, car on aurait aimé changer aussi le président de la FAF qui traîne 3 mandats, 9 ans de règne, quelques scandales et sera encore président en 2017.

On aurait aussi aimé changer de patron du DRS, de directeur des impôts, de wali de Ghardaïa, quelques inamovibles ministres trop heureux de leurs mauvais bilans et même de président de la République, l'actuel ne lui restant plus que quelques minutes de crédit. Non, on change les étrangers, on attribue des contrats aux Français puis aux Chinois, aux Américains puis aux Anglais, mais sans jamais changer celui qui représente la partie algérienne. C'est ainsi, l'oligarchie au pouvoir, qui a privatisé le pays, repeint régulièrement la façade de la maison sans jamais toucher à l'intérieur. Mais qui est cette oligarchie ? Définie par l'expression «houma», c'est-à-dire «eux», la mafia ou simplement le pouvoir, c'est un puissant lobby où l'on trouve de tout, des généraux, des importateurs, des officiels, des cadres assortis et quelques escrocs.

La dernière loi de finances a d'ailleurs placé ce lobby au-dessus de tout le monde en légalisant la fuite des capitaux par des opérations de commerce extérieur plus ou moins légales, financées par le Trésor public au taux de change officiel, confortant le pouvoir de l'économie parallèle en taxant de la même façon les exportateurs et les importateurs. Mais qui sont ces hommes surpuissants ? Ils ont un pied dans le pouvoir politique, un autre dans la sphère économique et un troisième dans les circuits parallèles. Oui, bien sûr, on constatera que cela fait trois pieds. Mais qui a dit qu'ils étaient humains ?

Chawki Amari

1- Point du vue énonciatif

1-1- Identification de du locuteur et du destinataire

Le journaliste qui est le locuteur, il s'adresse aux lecteurs, en se cachant derrière le pronom indéfini inclusif « on », qui implique aussi les lecteurs ou les destinataires.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

On remarque la présence de l'instance journaliste dans le texte par l'emploi tout d'abord du **pronom indéfini** « on », et par aussi l'emploi de plusieurs marques de subjectivités comme l'usage de **verbes**, **d'adjectifs qualitatifs** et **péjoratifs**, et des **noms péjoratifs** : « grand-efficacité- nouvelles- vrai- - traîne-règne- scandales- patron- inamovibles- heureux- mauvais-oligarchie- privatisé- la mafia- puissant- lobby- escrocs- fuite- surpuissants. Et des **verbes d'attitudes** : « décidé- aimé- sait- faire- penser- constatera-dit », l'utilisation de la **punctuation** : **des guillemets** comme dans : « *houma* », « *eux* », qui marque la distanciation

du journaliste par rapport à ces propos ou autrement dit «soit disant je ne suis pas d'accord avec cette appellation », de plus l'usage **des adverbess** et **locution adverbiale** : « vraiment-trop- non- jamais- ainsi-régulièrement- simplement- « au-dessus »- plus ou moins-bien sur », les déictiques spatiaux tels que les démonstratifs anaphoriques de la classe « déterminant » comme « ce » dans : « **ce** turn over- **ce** n'est pas aussi vrai. », et enfin dans l'emploi de modalité de phrase interrogative : « Mais qui est cette oligarchie ? », « Mais qui sont ces hommes surpuissants ? », « Mais qui a dit qu'ils étaient humains ? »

2- Point de vue pragmatique

La dérivation du macro-acte se fait d'une manière progressive. Le macro-acte, dans ce billet, est donc un acte déclaratif de dénonciation et de dérision du pouvoir qui a privatisé le pays : « c'est ainsi, l'oligarchie au pouvoir, qui a privatisé le pays », le journaliste qualifie ce pouvoir de mafia et d'un puissant lobby où l'on trouve de tout.

3- Point de vue compositionnel

Le billet présent, est composé d'une séquence argumentative :

[Grand consommateur d'entraîneurs, Raouraoua a décidé de changer encore d'entraîneur.]

Prémisse.

[On ne sait pas vraiment pourquoi,] *Thèse.*

[Mais Halihodzic doit partir] *Argument.*

[Ce rapide turn over..... et d'énergies nouvelles.] *Argument.*

[Ce n'est pas aussi vrai,.....et sera encore président en 2017.] *Contre argument.*

[On aurait aussi aimé changer de patron du DRS,que quelques minutes de crédit.]

Argument.

[Non, on change les étrangers,..... la partie algérienne.] *Contre argument.*

[C'est ainsi, l'oligarchie au pouvoir,.....toucher à l'intérieur.]*Thèse.*

[Mais qui est cette oligarchie ?] *Prémisse.*

[Définie par l'expression « houma »,.....et quelques escrocs.] *Séquence explicatif.*

[La dernière loi de finance.....les exportateurs et les importateurs.] *Argument.*

[Mais qui sont ces hommes surpuissants ?] *Prémisse.*

[Ils ont un pied dans le pouvoir politique.....les circuit en parallèles] *séquence explicatif.*

[Oui, bien sur, on constatera que cela fait trois pieds] *argument.*

[Mais qui a dit qu'ils étaient humains ?] *Prémisse.*

4- Point de vue stylistique

En analysant ce billet, nous avons pu relever les figures de styles employées par le journaliste lors de la rédaction de ce billet, et on a relevé : des *métaphores* comme : « grand consommateur d'entraîneurs », « quelques inamovibles ministre », « de président de la République, l'actuel ne lui restant plus que quelques minutes de crédit. », « repeint régulièrement la façade de la maison sans jamais toucher à l'intérieur », « la fuite des capitaux » et comparaison : « traîne 3 mandats, 9ans de règne », de plus *l'hyperbole* dans « c'est ainsi, l'oligarchie au pouvoir, qui privatisé le pays », « mais qui sont ces hommes surpuissants ? », « mais qui a dit qu'ils étaient », *la périphrase* : « houma », « eux » et « mafia » désignent le pouvoir, et *de l'antithèse* dans : « Mais qui sont ces hommes surpuissants ? Ils ont un pied dans le pouvoir politique, un autre dans la sphère économique et un troisième dans les circuits parallèles. Oui, bien sûr, on constatera que cela fait trois pieds. Mais qui a dit qu'ils étaient humains ? » Et enfin, il employer aussi des points d'interrogations : « Mais qui est cette oligarchie ? », « Mais qui sont ces hommes surpuissants ? », « Mais qui a dit qu'ils étaient humains ? », C'est points d'interrogations expriment l'ironie dans l'objectif de créer une connivence avec les lecteurs.

A la fin de l'analyse de ce billet : « ce qui ne va pas changer », nous notons que le sujet abordé est très important, thème d'actualité où le journaliste traite le problème du pouvoir politique en Algérie, et il le qualifie de la mafia et d'une oligarchie, qui a privatisé le pays , dont le macro- acte de dénonciation et de révélation est déclaratif, et se fait par des actes de

dérisions et d'une manière ironique ,au moyen de figures de style, et qui sont en nombres important surtout les métaphores, et l'hyperbole . Et sur le plan énonciatif nous avons conclut que le locuteur se cache derrière le pronom indéfini « on » impliquant les destinataires, et une forte présence des marques de subjectivité (vocabulaires péjoratifs : adjectifs, adverbes, noms...etc. et modalités énonciatifs, ainsi que des procédés stylistiques). L'étude séquentielle, quant-à-elle, démontre que le texte est constitué d'une séquence argumentative.

Analyse du billet : « Comment fabriquer une vache »

A chaque augmentation du prix d'une denrée alimentaire, le ministre concerné, M. Benbada, invoque l'augmentation des prix sur les marchés internationaux. Comme l'Algérie importe ce qu'elle mange et que la Banque d'Algérie s'amuse régulièrement à dévaluer le dinar pour nous montrer à quel point nous comptons peu, ceci explique cela. Comment sortir de cette malédiction ? Et d'abord, pourquoi en sortir ? L'Algérie produit entre 2 et 3 milliards de litres de lait annuellement, consacre 470 millions de dollars à la subvention de la filière laitière et importe pour plus d'un milliard de dollars de lait et produits laitiers.

En gros, il y a beaucoup plus de buveurs de lait et de mangeurs de yaourt que de vaches et de mamelles nourricières, et de ce point de vue, il semble plus judicieux d'importer des vaches plutôt que du lait. Car la bureaucratie aidant, les multiples obstacles dressés par les importateurs, eux-mêmes, aidés par les pouvoirs publics, le Trésor public et les banque publiques, font qu'il est plus difficile au privé de produire localement que d'importer tout, en brut, vrac, fini, semi-fini ou semi-remorque. Là aussi, il semble encore plus judicieux de n'importer ni lait ni vaches, mais de fabriquer ces dernières sur place. Oui mais comment ? Une vache est une machine à base de viande et de sabots. Si les sabots sont faciles à trouver en Algérie, par contre la viande est chère, en partie importée et plus difficile à trouver que du gazon. Il faut donc fabriquer de la viande.

Mais comment ? On pourrait prendre Benbada et le cloner à l'infini grâce à la biotechnologie, mais sa viande semblerait trop dure. Plus simplement, il suffirait de faire des vaches à partir de moutons. Comment ? Par persuasion, traitement ENTV et thérapie FLN-APN. On a bien réussi à convaincre des millions d'Algériens qu'ils sont des moutons. Pourquoi pas convaincre des moutons qu'ils sont des vaches ?

Chawki Amari

1- Point de vue énonciatif

1-1- Identification du locuteur et du destinataire

Dans ce billet le locuteur est le journaliste, ce dernier se cache derrière le pronom personnel-sujet « nous » et le pronom indéfini « on », qui impliquent aussi les destinataires (ou les lecteurs).

1-2- Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité du journaliste dans ce billet se manifeste par l'usage **d'adjectifs péjoratifs** tels que : « difficile- l'infini », et **d'adverbes et locution adverbiale** : « régulièrement-peu- plus- en gros- beaucoup- trop- encore- Là », ainsi que des **noms** : « augmentation-malédiction- machine- persuasion- traitement- thérapie- buveurs- mangeurs- moutons », et **des verbes** : « dressés- semble-s'amuse- dévaluer- montrer », ainsi que **les déictiques spatiaux** tels que **les démonstratifs anaphoriques** de la classe **déterminant** comme « cette » dans : « comment sortir de **cette** malédiction », et des **démonstratif** de classe **pronom** comme : « **ceci** explique **cela** », et enfin dans l'emploi de modalité de phrase interrogative : « comment sortir de cette malédiction ? », « Et d'abord, pourquoi en sortir ? », « oui mais comment », « mais comment ? », « comment ? », « pourquoi pas convaincre des moutons qu'ils sont des vaches ? » .

2-Point de vue pragmatique

Dans ce billet, on a constaté que le macro-acte se dérive d'une manière rétrospective. Dont le macro-acte est déclaratif : « comment sortir de cette malédiction ? » autrement dit « comment régler le problème de l'augmentation du prix de lait », c'est un acte de dénonciation de la mauvaise gestion et de l'incompétence de M. Benbada le ministre algérien du commerce.

3- Point de vue compositionnel

Ce billet est composé d'une séquence argumentative :

[A chaque augmentation du prix.....les marchés internationaux.] **Prémisse.**

[Comme l'Algérie importe ce qu'elle mange.....ceci explique cela.] **Argument.**

[Comment sortir de cette malédiction ?] **Prémisse.**

[Et d'abord, pourquoi en sortir ?] *Contre argument.*

[L'Algérie produit entre..... de lait et produits laitiers.] *Séquence explicative.*

[En gros, il y a beaucoup.....de vaches plutôt que du lait.] *Argument.*

[Car la bureaucratie aidant,.....semi-fini ou semi-remorque.] *Argument.*

[Là aussi, il semble encore plus judicieux de n'importer ni lait ni vaches, mais de fabriquer ces dernières sur place.] *Thèse.*

[Oui mais comment ?] *Prémisse.*

[Une vache est une machine à base de viande et de sabots.] *Séquence explicative.*

[Si les sabots sont faciles à trouver.....trouver que de gazon.] *Argument.*

[Il faut donc fabriquer de la viande.] *Thèse.*

[Mais comment ?] *Prémisse.*

[On pourrait prendre Benbada et le cloner à l'infini grâce à la biotechnologie.] *Argument.*

[Mais sa viande semblerait trop dure.] *Contre argument.*

[Plus, simplement, il suffirait de faire des vaches à partir de moutons] *Argument.*

[Comment ?] *Prémisse.*

[Par persuasion,.....qu'ils sont des moutons.] *Argument.*

[Pourquoi pas convaincre des moutons qu'ils sont des vaches ?] *Prémisse.*

4 - Point de vue stylistique

Dans ce billet on remarque la présence d'un nombre important de figures de style comme : la *personnification* dans : « l'Algérie importe ce qu'elle mange », « la banque d'Algérie s'amuse régulièrement à dévaluer le dinar », de *métaphores* : « comment fabriquer une vache », « les multiples obstacles dressés par les importateurs », « il faut donc fabriquer de la

viande », « on pourrait prendre Benbada et le cloner à l'infini grâce à la biotechnologie », « mais sa viande semblerait trop dure », « une vache est une machine à base de viande et de sabots », de *l'hyperbole* : « on a bien réussi à convaincre des millions d'Algériens qu'ils sont des moutons. », « pourquoi pas convaincre des moutons qu'ils sont des vaches ? », de *l'antithèse* : « il semble plus judicieux d'importer des vaches plutôt que du lait.....là aussi, il semble encore plus judicieux de n'importer ni lait ni vaches, mais de fabriquer ces dernières sur place », nous avons noté également, la présence de *six points d'interrogations* avec une répétition de la même idée : « Comment sortir de cette malédiction ? », « Et d'abord, pourquoi en sortir ? », « **Oui mais comment ?** », « **Mais comment ?** », « **Comment ?** », « Pourquoi pas convaincre des moutons qu'ils sont des vaches ? ».

Pour résumer notre analyse de ce billet : « *comment fabriquer une vache* », on peut dire que le texte de ce billet est composé d'une séquence argumentative, et contenant un nombre important de figures de style surtout les métaphores, qui servent de moyens et de procédés pour dénoncer la mauvaise gestion et l'incompétence de ministre du commerce en Algérie par un acte de dérision plein d'humeur et d'une manière ironique , et qui se fait par un macro-acte déclarative de révélation et de dénonciation. Nous avons remarqué aussi que le journaliste s'implique dans son énoncé, mais implicitement, car il se désigne par le pronom personnel « nous » et le pronom indéfini « on », et par la présence des marques de subjectivité.

Analyse du billet : « Vous avez une invitation ».

Mou, un peu paresseux et ayant perdu sa virginité depuis longtemps, le corps électoral va être convoqué, lui à qui on ne demande presque jamais rien. A l'ordre du jour, une élection présidentielle, qui consiste à glisser une enveloppe avec un nom dessus dans une fente étroite pour permettre à un homme de faire ce qu'il veut pendant 5 ans. Car en Algérie, quand il est élu (ou coopté par les lobbies), un Président estime qu'il est le seul maître à bord et personne n'a plus le droit d'émettre un avis avant le prochain mandat.

Le président Bouteflika l'avait d'ailleurs expliqué au début de son règne, alors que les Algériens ont voté pour lui, pourquoi devrait-il rendre compte de ses choix et de ses actions à l'Assemblée, aux partis majoritaires, au Conseil de la magistrature ou à l'opinion publique ? Il aura d'ailleurs dans cette logique rapidement changé la Constitution pour faire d'un régime déjà hyper-centralisé, un régime ultra-présidentiel qui a fermé la voie à toute opinion contraire. Pour cette raison, les régimes démocratiques ont établi des contre-pouvoirs afin d'empêcher un homme de diriger seul une nation sans n'associer personne, au risque d'embarquer tout le monde dans son erreur.

D'ailleurs, le président Bouteflika étant malade et tremblant, il pourrait se tromper et écrire une loi interdisant à tout homme de sexe masculin et toute femme de sexe féminin de se présenter à la présidentielle. Une partie des Algériens applaudirait, l'autre contesterait, l'Assemblée voterait oui à la majorité absolue, Saadani expliquerait que c'est une excellente loi, Bensalah qu'il soutient sans réserve le programme présidentiel et Sellal que le Président est en bonne santé et a donc raison. Résultat, pas d'élection. Et pas de problème pour le corps électoral déjà fatigué à l'idée d'être convoqué. Il irait simplement se recoucher sur le lit douillet des illusions de la nation perdue.

Chawki Amari

1- Point de vue énonciatif

1-1-Identification du locuteur et du destinataire

Le locuteur est le journaliste, qui s'adresse aux lecteurs ou destinataires. Se journaliste se désigne par le pronom indéfini « on », qui implique aussi les lecteurs, qui sont aussi désignés d'une manière indirecte par le pronom personnel « vous ».

1-2-Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité du journaliste se manifeste par l'emploi du pronom indéfini « on », et par l'usage du *vocabulaire péjoratif* comme *les adjectifs*: « Mou- paresseux- étroite- seul-majoritaire- contraire- tout- malade- tremblant- absolue- excellente - douillet », ainsi que les *adverbes et locution adverbiale* « peu- jamais- à bord- longtemps- d'ailleurs », *noms et locution nominale* : « Maitre- régime ultra-présidentiel- contre-pouvoir - majorité - bonne », de plus *les verbes* : « glisser- convoqué- demande- coopté- embarquer », dans la *punctuation*. Effectivement Amari utilise *une parenthèse* comme dans : (ou coopté par les lobbies), et enfin l'emploi de *modalité de phrase interrogative* : « pourquoi devrait-il rendre compte de ses choix et de ses actions à l'Assemblée, aux partis majoritaires, au Conseil de la magistrature ou à l'opinion publique ? ».

2- Point de vue pragmatique

Dans notre billet : « vous avez une invitation », la dérivation de macro-acte se fait d'une manière progressive, le macro-acte déclaratif qui est : « pas d'élection. », en dénonçant le corps électoral, la constitution et le régime hyper-centralisé et ultra-présidentiel qui ferme la voie à toute opinion contraire. Le journaliste révèle aussi l'état de santé de président de

république Bouteflika, étant malade et tremblant, mais convoqué à participer à l'élection présidentielle.

3- Point de vue compositionnel

Ce billet est composé d'une séquence argumentative :

[Mou, un peu paresseux.....on demande presque jamais rien] *Séquence descriptive.*

[À l'ordre de jour, de faire ce qu'il veut pendant 5ans] *Prémisse.*

[Car en Algérie, quand il est élu.....un avait avant le prochain mandat] *Argument.*

[Le président Bouteflika l'avait d'ailleurs expliqué au début de son règne,] *Argument.*

[Les Algériens ont voté pour lui.] *Contre argument.*

[Pourquoi devrait-il rendre compte de ses choix.....ou à l'opinion publique ?] *Prémisse.*

[Il aura d'ailleurs dans cette logique.....la voie à toute opinion contraire.] *Thèse.*

[Pour cette raison, les régimes démocratiques.....tout le monde dans son erreur] *Argument.*

[D'ailleurs, le président Bouteflika..... se présenter à la présidentielle.] *Séquence explicative.*

[Une partie des algériens applaudirait,..... le président est en bonne santé et a donc raison.] *Thèse.*

[Résultat, pas d'élection.] *Contre argument.*

[Et pas de problème pour le corps électoral déjà fatigué à l'idée d'être convoqué] *Argument.*

[Il irait simplement se recoucher sur le lit douillet des illusions de la nation perdue.] *Thèse.*

4 -Point de vue stylistique

Dans notre analyse de ce billet, nous avons noté la présence de quelques figures de styles, à l'instar de : *la personnification* dans « mou, un peu paresseux et ayant perdu sa virginité depuis longtemps, le corps électoral va être convoqué, lui qui on demande presque jamais

rien. », « le corps électoral déjà fatigué. », « il irait simplement se recoucher sur le lit douillet des illusions de la nation perdue », de *métaphores* dans : « le président Bouteflika l'avait d'ailleurs expliqué au début de son règne. », « un régime ultra-présidentiel qui a fermé la voie à toute opinion contraire. », *L'hyperbole* : « un régime déjà *hyper-centralisé* », « un régime *ultra-présidentiel* », « à tout homme de sexe masculin et toute femme de sexe féminin. », La *périphrase* : « le seul maître à bord » qui veut désigner le président de la république Bouteflika, *L'antithèse* dans : « Une partie des Algériens applaudirait, l'autre contesterait, l'Assemblée voterait oui à la majorité absolue, Saadani expliquerait que c'est une excellente loi, Bensalah qu'il soutient sans réserve le programme présidentiel et Sellal que le Président est en bonne santé et a donc raison. Résultat, pas d'élection. », « Un Président estime qu'il est le seul maître à bord et personne n'a plus le droit d'émettre un avis avant le prochain mandat. Le président Bouteflika l'avait d'ailleurs expliqué au début de son règne, alors que les Algériens ont voté pour lui, pourquoi devrait-il rendre compte de ses choix et de ses actions à l'Assemblée, aux partis majoritaires, au Conseil de la magistrature ou à l'opinion publique ? ». Nous avons noté, également, la présence d'un point d'interrogation.

En étudiant ce billet : « vous avez une invitation », nous avons constaté que le locuteur se désigne par le pronom indéfini « on », qui implique aussi les destinataires ou les lecteurs, dont ces derniers sont désignés aussi par le pronom personnel « vous », sans oublier les marques de subjectivité, qui appuient la présence de journaliste dans le texte, et son opinion. Le texte de billet de côté compositionnel, il est composé d'une séquence argumentative, pourvue d'un nombre important de figures de style (les métaphores, la personnification, l'hyperbole....etc.), qui servent de moyen et de procédé, qui consiste à rendre ce que l'on veut dire plus expressif, plus impressionnant. L'étude pragmatique, à son tour, démontre que le macro-acte se dérive d'une manière progressive.

Analyse du billet : « Douze et Debbouz »

Célébrer c'est reconnaître, reconnaître, c'est admettre, mais admettre quelque chose qui ne vient pas de lui, a toujours gêné le régime algérien. Sans s'attarder sur l'interdiction des festivités pour le Yennayer à Mchouneche par le wali de Biskra, combien y a-t-il de jours fériés ? Deux liés à l'indépendance, le 5 Juillet et le 1er Novembre. Cin liés à la religion, Mouharram, Achoura, Aïd El Adha, Aïd El Fitr et Mawlid, et deux liés à des événements internationaux, le 1er janvier et le 1er Mai. Reconnues et payées par l'Etat, ces fêtes créent une identité, nationaliste et musulmane, le tout inscrit dans un peu d'universel.

On le voit bien, il manque quelque chose à ce tableau, le fond premier berbère, soubassement ethno-culturel du pays. Trop ? Pourtant, l'Algérie ne possède que 9 jours fériés, contrairement au Maroc qui en possède 14 ou la Tunisie, 12. Malte et l'Espagne possèdent 14 jours fériés et le Japon, dont la valeur travail est inscrite dans les gènes, 15, et quand ceux-ci tombent un dimanche, c'est le lendemain qui est férié. La France et la Suède 11, et paradoxalement, le record vient de la Centrafrique, avec seulement deux jours fériés. Il n'y a que 9 jours fériés en Algérie et il conviendrait donc d'en rajouter un, le 12 janvier pour célébrer son amazighité, voire le 5 octobre pour caractériser son attachement à la démocratie, voire encore un autre, national, pour équilibrer, célébrer l'anniversaire de Saadani, ou un jour international pour rééquilibrer l'équilibre, le jour de la circoncision de Chakib Khelil.

Plus sérieusement, Karim Djoudi, le ministre des Finances à moustaches qui regrette régulièrement qu'il n'ait pas assez d'argent, pourrait expliquer qu'un nouveau jour férié serait un jour de moins pour le travail. On pourrait trouver un compromis, instituer Yennayer comme journée fériée, mais permettre au wali de Biskra et à Karim Djoudi de travailler ce jour-là.

Chawki Amari

1-Point de vue énonciatif

1-1- Identification du locuteur et du destinataire

Le locuteur ici, est le journaliste qui s'adresse aux lecteurs. Celui-ci se cache derrière le pronom indéfini « on » qui entraîne implicitement les destinataires ou les lecteurs.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité de Amari, est présentée dans son billet, tout d'abord, en se désignant par le pronom indéfini « on », et par le fait d'utiliser de vocabulaires péjoratifs (noms, verbes, adjectifs), *les adjectifs* comme : « nationaliste- musulmane- universel- premier- berbère- nouveau », *les adverbes et locution adverbiale* tels : « toujours- peu- trop- bien- paradoxalement- seulement- plus sérieusement- régulièrement- assez. », et *les noms* comme : « l'interdiction- manque- le fond- soubassement- valeur- gènes- attachement- la circoncision- compromis- record . », ainsi que *les verbes et verbes d'attitudes* : « célébrer- reconnaître- admettre- gêné- s'attarder- créent- rajouter- équilibrer- rééquilibrer- regrette- voit . », et enfin l'utilisation de **modalité interrogative** : « Combien y a-t-il de jours fériés ? », « trop ? ».

2- Point de vue pragmatique

Dans notre billet d'humeur : « Douze et Debbouz », la dérivation de macro-acte s'effectue d'une manière progressive. Le macro-acte dont il est question dans ce billet, est un acte déclaratif de dénonciation du régime, algérien qui ne reconnaît pas le Yennayer ou le 12 janvier comme un jour férié, alors qu'elle fait partie de l'identité berbère de tous les algériens.

3- Point de vue compositionnel

[Célébrer c'est reconnaître, reconnaître, c'est admettre, mais admettre quelque chose qui ne vient pas de lui, a toujours gêné le régime algérien.] *Thèse.*

[Sans s'attarder sur l'interdiction des festivités pour le Yennayer à Mchouneche par le wali de Biskra, combien y a-t-il de jours fériés ?] *Prémisse.*

[Deux liés à l'indépendance, le 5 Juillet et le 1er Novembre.....le tout inscrit dans un peu d'universel.] *Argument.*

[On le voit bien, il manque quelque chose à ce tableau, le fond premier berbère, soubassement ethno-culturel du pays] *Prémisse.*

[Trop ?] *Contre argument.*

[Pourtant, l'Algérie ne possède que 9 jours fériés, avec seulement deux jours fériés] *Argument.*

[Il n'y a que 9 jours fériés en Algérie.....la circoncision de Chakib Khelil] *Thème.*

[Plus sérieusement, Karim Djoudi..... un jour de moins de travail.] *Prémisse.*

[On pourrait trouver un compromis, instituer Yennayer comme journée fériée,] *Argument.*

[Mais permettre au wali de Biskra et à Karim Djoudi de travailler ce jour-là.] *Contre argument.*

4- Point de vue stylistique

Nous avons noté, en analysant ce billet : « Douze et Debbouz », la présence de certaines figures de styles telles que : *les métaphores* dans : « Douze et Debbouz », « la valeur travail

est inscrite dans les gènes », *une anadiplose* : « célébrer c'est reconnaître, reconnaître c'est admettre, mais admettre », *de l'oxymore* : « le **tout** s'inscrit dans un **peu** d'universel », « **rééquilibrer l'équilibre** », la *périphrase* dans : « lui » qui veut désigner le régime Algérien, une *ellipse* : « trop ? », et deux *antithèses* : « On le voit bien, il manque quelque chose à ce tableau, le fond premier berbère, soubassement ethno-culturel du pays. Trop ? Pourtant, l'Algérie ne possède que 9 jours fériés », « On pourrait trouver un compromis, instituer Yennayer comme journée fériée, mais permettre au wali de Biskra et à Karim Djoudi de travailler ce jour-là. », de *l'hyperbole* dans : « Karim Djoudi, le ministre des finances à *moustaches* », et l'emploi de points d'interrogation (on a 2 points d'interrogation).

Pour résumer l'analyse de notre billet : « Douze et Debbouz », on peut dire que notre texte est constitué d'une séquence argumentative, riche en figures de style (les métaphores, l'hyperbole, l'antithèse...etc.). De point de vue énonciatif, les partenaires de l'énonciation sont le journaliste (ou le locuteur) et les lecteurs (ou les destinataires), qui se désignent le pronom indéfini « on », nous retrouvons de plus les marques de subjectivités du journaliste qu'on résumé dans le vocabulaire péjoratif. Concernant l'étude pragmatique, quant-à-elle, a démontré que la dérivation du macro-acte s'effectue d'une manière progressive.

Analyse du billet : « Un mort à l'extérieur compte double »

Mustapha Zitouni, glorieux joueur de football qui a rejoint le FLN en pleine guerre, vient de mourir, en France. Raouraoua étant occupé, il n'a pas pu s'y rendre, et les médias en ont vaguement parlé, préférant dissenter sur Lionel Messi. Mais cette mort à Nice, bastion de l'extrême droite française, appelle une question pour chaque Algérien(n)e. Où meurt-on ? Messali Hadj est mort en France, Abane Ramdane a été assassiné au Maroc, Jugurtha à Rome. Moufdi Zakaria est mort à Tunis, Kateb Yacine à Grenoble et même l'Emir Abdelkader est mort à Damas. A part Mohamed Boudiaf, tué sur son sol, tous les Présidents se sont soignés à l'étranger avant de mourir chez eux, et l'actuel fera probablement de même, pour rentrer dans une case du carré des martyrs rehaussée d'une stèle en marbre. Poussées à l'exil par la violence du régime, ces figures du pays auront résumé l'équation algérienne, une vie difficile en local et une mort douloureuse en exil.

Il ne faut pourtant pas exagérer, beaucoup d'Algériens meurent ici, au point où trouver une place dans un cimetière d'une grande ville est devenu une opération complexe, et le million et demi de martyrs de la guerre d'indépendance a bien été enterré ici, tout comme les 200 000 victimes de la dernière décennie meurtrière. Mais il s'agit souvent d'anonymes, car dès qu'on devient quelqu'un, on attire les foudres des puissants, on se contraint alors à l'exil où l'on y

meurt souvent de nostalgie. Plus grand pays d'Afrique, du monde arabe, du monde berbère et du bassin méditerranéen avec ses 2,3 millions de kilomètres carrés, il y a pourtant de la place. Un rapide calcul fait apparaître qu'avec une tombe faisant 1 mètre sur 2, il y aurait de quoi enterrer 1000 milliards d'individus. Pourquoi ces calculs macabres ? Une fois convaincu que tout le monde peut mourir en Algérie, y compris Maurice Audin, il semblerait plus facile d'apprendre à y vivre.

Chawki Amari

1- Point de vue énonciatif

1-1- Identification du locuteur et du destinataire

Le journaliste est le locuteur dans ce billet, il se cache derrière le pronom indéfini « on » impliquant ainsi les destinataires, qui sont les lecteurs.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité de journaliste se concrétise dans l'emploi des *adjectifs péjoratif et qualificatif* à savoir : « glorieux- pleine- extrême- difficile- grande- complexe- anonymes- plus grand- rapide- macabres- facile- tout », des *adverbes* : « vaguement- beaucoup-ici- plus », des *verbes péjoratifs et d'attitudes* : « rejoint- préférant- a été assassiné- vivre- apprendre- semblerait- dissenter- tué- poussées- résumé- exagérer », des *noms péjoratifs* : « figures- victimes- meurtrière- nostalgie- foudres », et l'emploi de modalité de phrases interrogatives : « Où meurt-on ? », « pourquoi ces calculs macabres ? » et l'usage des déictiques spatiaux tels que les *démonstratifs anaphoriques* de la classe « déterminant » comme « cette », « ce » dans : « **cette** mort- **ces** figures ».

2- Point de vue pragmatique

La dérivation de macro- acte dans notre billet ou texte, s'effectue d'une manière progressive, et il est un acte déclaratif : « où meurt-on ? » autrement dit : pourquoi les figures de pays meurent- ils à l'extérieur ou à l'exil ? Cela dénonce le système qui ferme la voie à toute opinion contraire : « dès qu'on devient quelqu'un, on attire les foudres des puissants, on se contraint alors à l'exil où l'on y meurt souvent de nostalgie ».

3- Point de vue compositionnel

L'analyse de ce billet montre qu'il est constitué d'une séquence argumentative par dominance :

[Mustapha Zitouni, glorieux..... dissenter sur Lionel Messi.] *Séquence narrative.*

[Mais cette mort à Nice.....pour chaque Algérien(n) e. Où meurt-on ?] *Prémisse.*

[Messali Hadj est mort en France.....Abdelkader est mort à Damas.] *Argument.*

[A part Mohamed Boudiaf.....d'une stèle en marbre.] *Argument.*

[Poussées à l'exil par la violence du régime] *prémisse.*

[Ces figures d u pays..... une mort douloureuse en exil.] *Argument.*

[Il ne faut pas pourtant pas exagérer..... victimes de la dernière décennie meurtrière.] *Argument.*

[Mais il s'agit souvent d'anonymes.....l'on y meurt souvent de nostalgie] *Contre argument.*

[Plus grand pays d'Afrique.....il y a pourtant de la place.] *Séquence descriptive.*

[Pourquoi ces calcul macabres ?] *Prémisse.*

[Une fois convaincu que tout le monde..... plus facile d'apprendre à y vivre.] *Argument.*

4 - Point de vue stylistique

On analysant ce billet de Amari, on a retrouvé quelques figures de style, à savoir : de *métaphore* dans : « un mort à l'extérieur compte double », l'*hyperbole* : « pour rentrer dans une case du carré des martyrs rehaussée d'une stèle en marbre », l'*oxymore* : « une *vie* difficile en **local** et une *mort* douloureuse en **exil** », «? Une fois convaincu que tout le monde peut mourir en Algérie, y compris Maurice Audin, il semblerait plus facile d'apprendre à y vivre. », L'*antithèse* : « car des qu'on attire les foudres des puissants, on se contraint alors à l'exil où l'on meurt souvent de nostalgie. Plus grand pays d'Afrique, du monde arabe, du monde berbère et du bassin méditerranéen avec ses 2,3 millions de kilomètres carrés, il y a pourtant de la place.».

A titre de résumé ou conclusion à notre analyse de ce billet : « *Un mort à l'extérieur compte double* », nous pouvons dire que ce texte est composé d'une séquence argumentative par dominance, et contient assez de figures de style rend ce que l'auteur veut dire ou transmettre plus convaincant, plus séduisant, et créer un effet sur les destinataires. L'étude énonciative révèle que le locuteur est présent dans l'énoncé et il se désigne par le pronom indéfini « on »

qui implique les destinataires, et pour les marques de subjectivité, aussi, sont présentes. Et pour ce qui est du macro-acte, il se dérive d'une manière progressive.

Analyse du billet : « La dignité du vaincu ».

La France, actionnée par Israël, déclare la guerre à Dieudonné, au Cameroun et à la Palestine, pour cette dernière en rendant un hommage officiel au criminel de guerre Ariel Sharon. La Russie, emmenée par Poutine, déclare la guerre à l'Arabie Saoudite et au terrorisme d'Al Qaïda, multinationale qui a déclaré la guerre à la Syrie et à tous les pays arabes non alignés. Faut-il s'en mêler ? A première vue, non, les problèmes internes à l'Algérie sont suffisamment nombreux et comme pourrait dire Sellal, restez fakakir, mangez du sucre et des yaourts avant de vous attaquer à ce genre de chose. Mais à y regarder de près, l'Algérie est concernée.

Le lobby sioniste lié à la gauche molle française, qui dirige le pays de Dieudonné, peut à tout moment se retourner contre l'Algérie qui soutient encore les résolutions de l'ONU et le droit des Palestiniens, alors que totalement dénués d'humour, Valls et ses collègues du club Bilderberg visent à interdire tout règlement sérieux de la question palestinienne en maintenant cet abominable statu quo où se déroule tranquillement le dernier apartheid de la planète, faisant de Ghaza le plus grand ghetto de l'univers. Mais surtout, l'offensive, annoncée de Poutine contre le terrorisme soutenu par l'axe Israël, Arabie Saoudite, Turquie, USA et Europe de l'Ouest, devrait aussi nous interpeller.

L'Algérie, qui a perdu beaucoup des siens dans une atroce guerre civile et a encore des otages au Mali, continue d'entretenir des relations amicales avec des pays comme l'Arabie Saoudite, dont le prince Bandar, chef des services secrets, explique utiliser des groupes terroristes au Sahel et ailleurs. Quel rapport avec Dieudonné ? Un seul. La dignité. C'est tout ce qu'il nous reste. Vivons bien, vivons droit. A l'occasion, allons en pyjama délivrer nos otages au Mali et déclarons la guerre à la Hollande. De toute façon, plus personne ne nous prend au sérieux.

Chawki Amari

1- Point de vue énonciatif

1-1- Identification du locuteur et du destinataire

Dans notre billet Le locuteur est le journaliste qui est Amari, il s'adresse aux destinataires qui sont les lecteurs. Il se désigne par le pronom personnel- sujet « nous », en se cachant derrière ce pronom, qui implique aussi les destinataires. Ses derniers sont désignés aussi par le pronom personnel-sujet « vous ».

1-2- Repérage des marques de subjectivité

Dans notre billet, la subjectivité du journaliste se remarque dans l'emploi d'*adjectifs péjoratifs et qualificatifs* : « dernière- officiel- criminel- première- aligné- nombreux - sérieux- abominable- dernier- grande- atroce », *les adverbes* : « suffisamment- totalement- dénués- maintenant- tranquillement-beaucoup- plus - contre », *les verbes* : « actionnée- emmène- mêler- regarder-dénués-interpeller », *des noms et locution nominale* : « lobby- humour- statu quo- apartheid- amicales- la dignité ».

2-Point de vue pragmatique

Dans notre billet d'humeur : « la dignité de vaincu », le macro-acte se dérive d'une manière progressive. Le macro-acte est un acte déclarative de dénonciation de la position de l'Etat Algérienne envers de toutes affaires ou questions concernant les pays arabes, et en particuliers l'affaire palestinienne. Sans oublier les affaires algériennes telles que : les otages au Mali.

3- Point de vue compositionnel

L'analyse compositionnelle de notre billet, a montré que ce dernier est composé d'une séquence argumentative et d'une séquence narrative, mais la dominance est argumentative :

[La France, actionnée par Israël.....et à tout les pays arabes non alignés] *Séquence narrative.*

[Faut-il s'en mêler ?] *Prémisse.*

[A première vue, non] *Thèse.*

[Les problèmes internes à l'Algérievous attaquer à ce genre de chose.] *Argument.*

[Mais à y regarder de près, l'Algérie est concernée.] *Contre argument.*

[Le lobby sioniste lié à la gauche.....faisant de Ghaza le plus ghetto de l'univers.] *Séquence narrative.*

[Mais surtout, l'offensive..... devrait aussi nous interpeller.] *Contre argument.*

[L'Algérie qui a perdu beaucoup des siens.....groupes terroristes au sahel et ailleurs.] *Séquence narrative.*

[Quel rapport avec Dieudonné ?] **Prémisse.**

[Un seul. La dignité c'est tout ce qu'il nous reste. vivons bien, vivons droit.] **Argument**

[A l'occasion, allons en pyjama délivrer nos otages au Mali et déclarons la guerre à la Hollande] **Contre argument.**

[de toute façon, plus personne ne nous prend au sérieux.] **Thèse.**

4 - Point de vue stylistique

Dans ce billet, on retrouve aussi des figures de style à savoir : la **métaphore** dans : « Le lobby sioniste lié à la gauche molle française », « A l'occasion, allons en pyjama délivrer nos otages au Mali et déclarons la guerre à la Hollande », l'**hyperbole** dans : « où se déroule tranquillement le dernier apartheid de la planète », « faisant de Ghaza le plus grand ghetto de l'univers. », la **personnification** : « l'Algérie qui a perdu beaucoup des siens dans une atroce guerre civile ». Ces figures rendent ce que l'auteur veut dire ou transmettre plus convaincant, plus séduisant.

A la fin de l'analyse de ce billet, nous concluons que ce billet est composé de deux séquences, une argumentative et l'autre est narrative, notre texte comprend quelques figures de styles comme : la métaphore, la personnification, et de l'hyperbole, ce genre de figures servent de moyens pour produire de l'ironie, ce qui rend le texte plus expressif et impressionnant. Sur le plan énonciatif, nous avons remarqué que le locuteur est présent dans son énoncé, il se désigne par le pronom personnel « nous », impliquant aussi bien les destinataires, qui se désignent aussi par le pronom personnel « vous », sa présence peut se définir aussi par les différentes marques de subjectivités (adjectifs, noms, adverbes...etc.). Et sur le plan pragmatique, nous avons noté que le macro-acte, qui est un acte déclaratif de dénonciation et qui se dérive d'une manière progressive.

Analyse du billet : « Plan B »

Bouteflika va se réveiller, parler une dernière fois avec son bulletin de santé, regarder son médecin, se lever de sa chaise, se hisser debout par la force des bras et de l'armée, mettre son costume blindé officiel, sortir de chez lui par le tunnel de sécurité, prendre la voiture noire, faire un discours en différé à la nation, se présenter aux élections et les gagner. Amar Saadani,

probablement l'homme le moins naïf du pays de par sa fortune conséquente, est le seul à y croire encore. Mais le croit-il vraiment ou s'agit-il d'une stratégie ? Il s'agit évidemment d'une stratégie, celle d'empêcher qui que ce soit d'être le candidat du FLN, Ali Benflis en l'occurrence.

Mais si le plan A, Bouteflika, n'est pas le futur Président coopté, quel serait alors le plan B ? Résumons. Plan A, Bouteflika ; plan B, Sellal ; plan C, Ouyahia ; plan D, Belkhadem ; plan E, Hamrouche ; plan F, Fatiha ; plan G, Ghania ; plan H, Houria, etc. On le voit bien, de A à Z, de Abdelaziz à Zeroual, il y a en réalité plusieurs plans, et de l'autre côté de la ligne du sérail, autant de plans inacceptables pour la Matrice, entre autres Yala, un ex-général ; Nekkaz, un ex-Français ; Benouari, un ex-Suisse ; Benbitour, un ex-chef de gouvernement ; Khadra, un ex-pseudonyme, et Djilali Soufiane, un ex-candidat. Les coopteurs, qui connaissent si bien les lettres de l'alphabet et la conjugaison au passé sur le bout des doigts, ont le choix.

Quel est alors le candidat le plus probable ? Ce qui est probable est qu'il n'y a pas de président probable et ce qui est donc mathématiquement probable est de placer le plus improbable des candidats, à savoir Abdelmalek Sellal. D'où le problème et l'invocation de Saadani à évoquer un président qui ne peut plus être président. Résumons. Bouteflika se réveille. Il allume la télévision et tombe sur l'énorme tête de Amar Saadani. Il pense à un cauchemar et se rendort. Pas d'élection.

Chawki Amari

1-Point de vue énonciatif

1-1- Identification du locuteur et du destinataire

Le locuteur est le journaliste, qui s'adresse aux destinataires ou lecteurs. Il se désigne par le pronom indéfini « on », qui implique aussi les destinataires, qui sont les lecteurs.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité du journaliste on la remarque d'emblée dans l'emploi du *pronom indéfini* « on », dans l'usage *d'adjectifs qualificatifs* : « blindé- noire- en différé – naïf- inacceptable », et *des noms péjoratifs* : « tunnel – sérail- la matrice- l'invocation », ainsi que les verbes péjoratifs : « se hisser- coopté- voit- évoquer », les *adverbes et locution adverbiale* : « probablement- moins- vraiment- évidemment- en l'occurrence- bien- plus probable- probable », et enfin l'usage de modalité de phrases interrogative.

2- Point de vue pragmatique

Dans notre billet, la dérivation de macro-acte se fait d'une manière progressive, il est déclaratif de révélation et de dénonciation du corps électoral en Algérie. Le journaliste dénonce l'incompétence des candidats présentés aux élections, et aussi les stratégies des élections.

3- Point de vue compositionnel

Sur le plan compositionnel notre billet est composé d'une séquence argumentative et d'une séquence narrative, mais la dominance est argumentative :

[Bouteflika va se réveiller..... Se présenter aux élections et les gagner. Amar Saadani, probablementest le seul à y croire encore] *Séquence narrative* qui peut être considérée comme une thèse à la séquence argumentative qui va suivre.

[Mais, le croit-il vraiment ou s'agit-il d'une stratégie ?] *Prémisse.*

[Il s'agit évidemment d'une stratégie..... Ali Benflis en l'occurrence.] *Argument.*

[Mais si le plan A, Bouteflika, n'est pas le futur Président coopté, quel serait alors le plan B ?] *Contre argument.*

[Résumons. Plan A, Bouteflika.....sur le bout des doigts, ont le choix.] *Séquence explicative.*

[Quel est alors le candidat le plus probable ?] *Prémisse.*

[Ce qui est probable à savoir Abdelmalek Sellal] *Contre argument.*

[D'où le problème et l'invocation de Saadani à évoquer un président qui ne peut plus être président] *Argument.*

[Résumons. Bouteflika se réveille... .. et se rendort] *Séquence narrative.*

[Pas d'élection.] *Thèse.*

4- Point de vue stylistique

Dans ce billet, on retrouve quelques figures de styles, à savoir : la *métaphore* dans : « Plan B », « se lever de sa chaise, se hisser debout par la force des bras et de l'armée » « autant de plans inacceptables pour la matrice », de *l'hyperbole* : « le tunnel de la sécurité », « l'homme le moins naïf », de *l'oxymore* : « ce qui est donc mathématiquement probable est de placer le plus improbable des candidats ».

En résumé, ce billet traite un thème important, qui est un sujet d'actualité celui des élections, où le journaliste dénonce l'incompétence des candidats présentés aux élections, par un acte déclaratif de révélation et de dénonciation, et par un acte de dérision, en se servant de moyens comme les figures de style, et surtout d'une manière ironique et humoristique. Le locuteur ou le journaliste s'implique dans son énoncé, en se désignant par le pronom indéfini « on », qui implique aussi les lecteurs, cependant nous retrouvons des marques de subjectivité du locuteur, particulièrement le vocabulaire péjoratif. Et sur le plan séquentiel le texte est composé de deux séquences, une argumentative et l'autre narrative, mais la dominance est argumentative. Et enfin le macro-acte dans ce billet se dérive d'une manière progressive.

Analyse du billet : « A la frontière de l'impuissance »

Il y a deux peuples. L'un est gros, visible et bavard, il représente environ 38 millions d'Algérien(ne)s et habite serré un grand pays barbelé qui s'appelle l'Algérie. L'autre est beaucoup plus petit, muet et invisible, habite des résidences sécurisées, des stations balnéaires tout aussi barbelées et représente la minorité agissante qui décide de l'avenir de la nation. Maintenant que la médecine française a eu définitivement raison du 4e mandat, il s'agit pour les candidats à la présidentielle de convaincre le deuxième peuple qu'ils sont les meilleurs à ce poste.

Car si le premier peuple avalise, vote et signe, c'est le deuxième peuple qui envisage, choisit et décide pour le premier. Mais comment convaincre le deuxième peuple qu'il est le meilleur pour les deux peuples ? En réalité, s'il y a deux entités distinctes et deux façons de voir le problème, il n'y a qu'une seule méthode. Annoncer le changement sans ne rien vouloir changer. Ne pas toucher aux grands équilibres, à l'armée, à son famélique budget et au pouvoir économique et financier des généraux. A la rente, au FLN et ses avantages socioéconomiques, aux énormes subventions allouées aux anciens moudjahidine, qu'ils soient vrais ou faux.

A la justice, aux salaires, aux emplois fictifs des enfants, à la séparation des pouvoirs, aux importateurs, à la prise en charge médicale à l'étranger, aux chèques, contrats, factures, à l'arabo-islamisme, la télévision, l'UGTA, Sonatrach, la FAF et au Club des Pins. C'est en ce

sens que le candidat, s'il doit quand même aller à la rencontre du premier peuple par des meetings afin d'expliquer tout le bien qu'il pense de lui, doit envoyer des signaux forts au deuxième pour expliquer tout le mal qu'il pense du premier. Séparés par des barbelés, un jour, les deux peuples se rencontreront. Un jour, les deux peuples n'en feront qu'un. Dès que le premier prendra la fonction du second.

Chawki Amari

1-Point de vue énonciatif

1-1- Identification du locuteur et du destinataire

Le locuteur dans ce billet est le journaliste, qui s'adresse aux destinataires qui sont les lecteurs. Néanmoins, on ne retrouve aucun pronom (personnel ou possessif) qui renvoie aux partenaires de l'énonciation, mais la présence du journaliste peut se désigner par les différentes marques de subjectivité qu'on a trouvé dans le texte, et qui impliquent implicitement les destinataires.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité de Chawki Amari se manifeste, dans ce billet par l'usage de *verbes* : « serré- vouloir (verbe d'attitude)- allouées » , et *adjectifs* : « gros- visible- bavard- plus petit- muet- invisible- balnéaires- agissante - deuxième- meilleurs- premier- avalise- famineux- énormes- vrais- faux- fictifs- forts » et des *noms et locution nominale* : « barbelé- stations- minorité- rente- le bien- le mal » , des *adverbes* comme : «beaucoup- maintenant- définitivement- en réalité ».

2- Point de vue pragmatique

La dérivation de macro-acte dans notre billet : « A la frontière de l'impuissance », se fait de manière progressive, le macro-acte est déclaratif de révélation et de dénonciation de dirigeants algériens, qui sont la minorité qui détient le pouvoir et privilège, contrairement au peuple qui constitue la majorité désavantagées.

3- Point de vue compositionnel

Notre billet est composé d'une séquence argumentative par dominance :

[Il ya deux peuples. L'un est gros..... La minorité agissante qui décide de l'avenir de la nation] *Séquence descriptive.*

[Maintenant que la médecine française.....les meilleurs à ce poste.] *Prémisse.*

[Car si le premier peuple avalise.....décide pour le premier] *Argument.*

[Mais comment convaincre le deuxième peuple qu'il est le meilleur pour les deux peuples ?]
Contre argument.

[En réalité, s'il y a deux entités..... il n'ya qu'une seule méthode.] *Argument.*

[Annoncer le changement sans ne rien vouloir changer..... Qu'ils soient vrais ou faux]
Séquence explicative.

[A la justice, aux salaires.....Sonatrach, la FAF et au Club des Pins.] *Séquence explicative.*

[C'est en ce sens que le candidat..... tout le mal qu'il pense de premier.] *Argument.*

[Séparés par des barbelés, un jour, les deux peuples se rencontreront. Un jour, les deux peuples n'en feront qu'un] *Contre argument.*

[Dès que le premier prendra la fonction du second] *Thèse.*

4- Point de vue stylistique

Dans ce billet on note la présence de quelques figures de style à l'instar : *la périphrase* : « un grand pays barbelé » qui désigne l'Algérie, *la métaphore* : « Maintenant que la médecine française a eu définitivement raison du 4^e mandat », *l'antithèse* : « en réalité, s'il y a deux entités de voir le problème, il n'y a qu'une seule méthode. Annoncé le changement sans ne rien vouloir changer. », de *l'oxymore* : « L'un est **gros, visible et bavard**, il représente environ 38 millions d'Algérien(ne)s et habite serré un grand pays barbelé qui s'appelle l'Algérie. L'autre est beaucoup **plus petit, muet et invisible**, habite des résidences sécurisées, des stations balnéaires », « d'expliquer tout **le bien** qu'il pense de lui, doit envoyer des signaux forts au deuxième pour expliquer tout **le mal** qu'il pense du premier ».

A titre de conclusion pour cette analyse de billet « A la frontière de l'impuissance », nous pouvons dire que ce billet ou texte est composé d'une séquence argumentative, riche en figures de styles. L'étude énonciative révèle que le locuteur et les destinataires sont présents dans l'énoncé, mais ils se désignent par les marques de subjectivité, car on ne retrouve aucun pronom (personnel ou possessif) qui renvoie aux partenaires de l'énonciation. Pour ce qui est du macro-acte, il se dérive d'une manière progressive. Et enfin le thème traité, est un sujet d'actualité de domaine de la politique, celui des élections présidentielles.

Pour résumer et conclure cette première partie de notre analyse, concernant les billets d'humeur, nous pouvons dire que cette analyse nous a permis d'obtenir des résultats concrets. Effectivement, l'analyse de la forme des billets a démontré qu'il s'agit de courts textes, situés à la vingt-quatrième, et qui abordent des thèmes intéressants, des sujets d'actualité surtout des thèmes de la politique, ensuite l'analyse énonciative nous a révélé que le locuteur est le journaliste qui se désigne dans tous les billets analysés à l'exception du dernier billet, par le pronom indéfini « on », dans certains billets de plus par le pronom personnel « nous », et qui impliquent aussi les destinataires, qui sont les lecteurs, le journaliste a fait recours à des procédés d'énonciation comme la modélisation, à des procédés lexicaux tels que le vocabulaire péjoratif (surtout les adjectifs, les adverbes, les noms, et les verbes surtout ceux d'attitudes... etc.), et des procédés syntaxiques et grammaticaux (types et forme de phrase : phrases interrogative, temps des verbes comme le présent et le futur.).

L'analyse pragmatique a prouvé que le macro-acte se dérive de deux manières : soit d'une manière progressive ou soit d'une manière rétrospective, de plus il est un acte déclaratif de dénonciation et de révélation. Sur le plan compositionnel, à partir de l'analyse nous avons noté que les billets analysés se composent généralement d'une séquence argumentative, et des fois on trouve des séquences narratives, et cela de fait que le billet est un article de commentaire, et particulièrement d'opinion.

Enfin l'analyse stylistique a dévoilé que le journaliste utilise divers figures de styles, surtout les métaphores, la personnification, l'hyperbole, l'antithèse, et l'oxymore, toutes ces figures sont des procédés d'expression qui s'écartent de l'usage ordinaire de la langue et donne une expressivité particulière au propos, plus impressionnant, plus convaincant, plus séduisant. Autrement dit, une figure de style permet de créer un effet sur le destinataire d'un texte. De

plus les figures de style comme la métaphore, l'antithèse et l'hyperbole servent de moyen pour produire de l'ironie, qui consiste à dire l'inverse de ce que l'on souhaite signifier tout en laissant entendre ce que l'on pense vraiment, et aussi consiste à exagérer ses propos afin de créer une connivence avec les lecteurs. Et tous ces procéder dans l'objectif de dénoncer et de révéler des questions ou des sujets importants de l'actualité, par un acte de dérision et avec un ton humoristique afin de provoquer le rire chez les lecteurs.

II- L'analyse des chroniques

➤ L'étude de la forme des chroniques

Notre analyse des chroniques proposées dans notre recherche, sont sur le plan forme des longs textes qui dépasse 500 caractères. Elles sont présentées à la vingt- quatrième du journal comme les billets, sur la rubrique « *Contrechamps* », situées à gauche de la page, pourvue d'un cadre et l'intitulé de la rubrique et tous les titres des articles sont en gras, comme il porte la photo de chroniqueur Mustapha Hamouche au dessus de l'article à gauche.

Analyse de la chronique : « L'économie, monnaie d'échange politique ».

Par : Mustapha Hammouche

Les employés de la Société de gestion de la gare routière d'Alger, Sogral, protestent contre la nomination à la tête de leur entreprise d'un directeur sur la base de son appartenance à la formation politique du ministre de tutelle. Ce détournement partisan d'une prérogative légale du Conseil d'administration, assez courant dans le secteur public, est, ici, mis au service de la stratégie dite "d'entrisme" mise en œuvre par le MSP dès son adhésion à l'alliance de pouvoir. Le TAJ n'étant en effet qu'un démembrement de l'ex-Hamas, créé par Ghoul pour perdurer dans le gouvernement, il était naturel que l'on continue à cultiver cette espèce d'article 120 du multipartisme. Le MSP et son fragment resté à l'Exécutif après la mise à l'écart de Bouguerra Soltani n'ont pas inventé le sectarisme politique dans le placement de têtes de pont "militantes" au niveau des institutions et dans la promotion des cadres, mais ils semblent en avoir fait une règle. Une règle qui fait désormais jurisprudence. Par crainte de représailles administratives, les gestionnaires des entreprises concernées assument souvent les interférences tutélaires dans les recrutements et couvrent parfois la pratique des emplois fictifs, même s'ils s'en plaignent sourdement.

La culture du favoritisme politique et népotique ne concerne pas le seul chapitre de l'emploi.

L'on se rappelle que bien des proches du parti islamiste, et de ses responsables, et de son premier responsable en particulier, s'étaient découvert des vocations maritimes au moment même où le ministère de la Pêche inaugurait un programme de relance de la pêche. Alors qu'un syndicat dénonce le parachutage politicien dans l'actuel secteur d'activité sur lequel règne Ghoul, le tunnel de Djebel El-Ouahch s'effondre, comme un nouveau témoignage de la malfaçon qui a marqué "le projet du siècle" dont le ministre avait la charge. La simultanéité de l'affaissement de l'ouvrage et de la fronde syndicale de Sogral parle d'elle-même : le management de coterie a ses contrecoups techniques et économiques. L'autoroute est-ouest qui, décidément, n'en finit pas de se révéler être un gouffre financier en même temps qu'un modèle de malfaçon, continue à faire la démonstration de l'erreur consistant à traiter les différents secteurs économiques comme autant de concessions politiques distribuées sur l'autel d'une solidarité inter-clanique. Les activités soumises au "modèle turc" ont souffert du statut de concessions idéologiques où prospèrent les entraides de paroisse. Et l'encadrement économique du secteur public a été trop éprouvé par la primauté des accommodements politiques sur le principe d'efficacité technique et commerciale. Depuis que le protectorat politique a remplacé le fonctionnement hiérarchique, l'activité publique d'équipement, de production et de services est marquée par ce double fléau : la médiocrité qualitative de ses "réalisations" et la suspicion qui entoure ses opérations commerciales. Il sera peut-être bientôt temps de cesser de se partager les secteurs d'activités en territoires de clan et de libérer l'entreprise et l'économie publiques de cette fonction malsaine et contreproductive de monnaie d'échange entre cercles politiques.

M. H.

1-Point de vue énonciatif

1-1- Identification du locuteur et du destinataire

Le locuteur dans notre chronique : « l'économie, monnaie d'échange politique », est le journaliste qui se désigne par le pronom indéfini « on », qui implique implicitement les destinataires qui sont les lecteurs.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité de Hamouche se manifeste par l'emploi tout d'abord du *pronom indéfini* « on », et par l'usage des *adjectifs péjoratifs* et *qualitatifs* : « Exécutif - fictifs - inter-clanique- malsaine », et par l'emploi *d'adverbes* : « assez - ici - désormais - sourdement », *des verbes* : « perdurer- cultiver - inaugurait - se révéler », des *noms péjoratifs* et de *locution nominale* comme : « la tête- tutelle - détournement - prérogative - la mise à l'écart - démembrement - fragment - sectarisme - représailles - interférences - favoritisme - espèce- fait jurisprudence - parachutage - malfaçon - affaissement - fronde - coterie - gouffre -

concessions - autel - entraides - primauté - accommodements - médiocrité - suspicion- clan », et dans l'emploi de la ponctuation, spécialement *les guillemets* comme : « “d’entrisme”- “militantes”-“le projet du siècle”- “modèle turc”-“réalisations”. » , dont ils marquent la distanciation de celui-ci (le journaliste) par rapport à ces propos.

2- Point de vue pragmatique

Dans cette chronique, la dérivation de macro- acte s’effectue d’une manière progressive. Il est déclaratif de dénonciation de l’utilisation de l’économie comme monnaie d’échange entre cercles politiques, plus particulièrement il dénonce dans un micro-acte la nomination à la tête de l’entreprise Sogral, d’un directeur sur la base de son appartenance à la formation politique du ministre de tutelle.

3- Point de vue compositionnel

Notre texte ou chronique est constituée d’une séquence argumentative :

[Les employés de la société de gestion de la gare.....formation politique du ministre de tutelle] *Prémisse.*

[Ce détournement partisan d’une prérogative..... A l’alliance de pouvoir.] *Argument.*

[Le TAJ n’étant en effet qu’un démembrement.....cette espèce d’article 120 du multipartisme] *Argument.*

[Le MSP et son fragment resté l’Exécutif..... une règle qui fait désormais jurisprudence] *Séquence explicative* qui serve de prémisse à la séquence qui suivre.

[Par crainte de représailles administrative.....s’ils s’en plaignent sourdement.] *Argument.*

[La culture de favoritisme politique et népotique ne concerne pas le seul chapitre de l’emploi] *Prémisse.*

[L’on se rappelle que bien des proches du parti islamiste.....un programme de relance de la pêche] *Argument.*

[Alors qu'un syndicat dénonce le parachutage politicien Dont le ministre avait la charge] *Argument.*

[La simultanéité de l'affaiblissement de l'ouvrage..... techniques et économiques] *Argument.*

[L'autoroute est-ouest qui..... Distribuées sur l'autel d'une solidarité inter-clanique] *Thèse.*

[Les activités soumises au "modèle turc".....les entraides de paroisse] *Argument.*

[Et l'encadrement économique du secteur.....technique et commerciale.] *Argument.*

[Depuis que le protectorat politique.....qui entoure ses opérations commerciales] *Argument.*

[Il sera peut-être bientôt temps de cesser de se partager de monnaie d'échange entre cercles politique.] *Thèse.*

4- Point de vue stylistique

Dans l'analyse de notre chronique, nous avons remarqué une présence des figures de style. Effectivement, on a relevé à savoir : *la personnification* comme : « Les employés de la Société de gestion de la gare routière d'Alger, Sogral, protestent contre la nomination à la tête de leur entreprise d'un directeur... », « le placement de têtes de pont " militantes" au niveau des institutions », *des métaphores* dans : « il est naturel que l'on continue à cultiver cette espèce d'article 120 du multipartisme. », « le MSP et son fragment resté à l'Exécutif », « Alors qu'un syndicat dénonce le parachutage politicien dans l'actuel secteur d'activité sur lequel règne Ghoul », de *la comparaison* : « traiter les différents secteurs économiques **comme** autant de concessions politiques distribuées sur l'autel d'une solidarité inter-clanique », et de *l'hyperbole* : « alors qu'un syndicat dénonce le parachutage politicien dans l'actuel secteur d'activité sur lequel règne Ghoul », « la malfaçon qui a marqué " le projet du siècle" dont le ministre avait la charge », « un gouffre financier », « solidarité inter-clanique », « et l'encadrement économique du secteur public a été trop éprouvé par la primauté des accommodements politiques », « se partager les secteurs d'activités en territoires de clan[...] de cette fonction malsaine et contreproductive de monnaie », on a remarqué aussi, que le registre de langue utilisé par le journaliste est le registre soutenu.

En résumé, le journaliste traite dans cette chronique un sujet d'actualité, de domaine de la politique, où il dénonce et révèle l'utilisation de l'économie comme monnaie d'échange politique. Autrement dit, que nos dirigeants traitent les différents secteurs économiques comme autant de concessions politiques distribuées sur l'autel d'une solidarité inter-clanique. Dans un texte composé d'une séquence argumentative, et pourvu de quelques figures de style, qui soutient plus l'argumentation de l'auteur, mais dépourvue de tout ton humoristique. Sur le plan énonciatif, le locuteur se cache derrière le pronom indéfini « on », impliquant les destinataires, et une présence des marques de subjectivité. L'étude pragmatique, quant-à-elle, démontre que la dérivation du macro-acte se fait d'une manière progressive.

Analyse de la chronique : « “Révolutions dans la révolution” »

Par : Mustapha Hammouche

Après “une révolution dans la révolution”, la Tunisie s'efforce laborieusement de composer une Constitution qui pourrait sauver le minimum républicain. En Égypte, l'armée, venue prendre en charge la contestation populaire de l'ordre totalitaire des “Frères musulmans”, semble succomber, à son tour, à la tentation autoritaire. Une reprise en main autoritariste y vient “sanctionner” la trahison islamiste de la révolution, mettant les progressistes égyptiens devant une espèce d’“alternative du diable” que les Algériens ont bien connue. La Libye, elle, peine à faire exister un semblant d'État que les groupements armés disparates et affranchis de tout commandement contestent sur le terrain. Et l'Irak, confronté à la violence confessionnelle depuis l'invasion américaine, se retrouve contraint d'entreprendre une guerre de front contre les forces liées à Al-Qaïda. Des territoires entiers sont sous contrôle des troupes d'État islamique en Irak et au Levant. Et ces mêmes groupes de l'EIIL, ayant débordé les rebelles syriens dont ils sont venus soutenir la révolution, ont fini par les pousser à ouvrir le front d'une “révolution dans la révolution”. Partout, dans la sphère arabo-musulmane au Moyen-Orient et en Afrique du Nord où se conçoit un projet d'évolution politique dans le sens d'une plus grande participation populaire, l'islamisme, sous une forme ou sous une autre, s'intercale entre le mouvement d'émancipation citoyenne et le dictateur contesté, pour exploiter l'opportunité tactique. Ses longues années d'activisme idéologique et caritatif, sa longueur d'avance au plan organisationnel et militaire et sa structure logistique et hiérarchique transnationales le placent invariablement en meilleure position que les organisations embryonnaires et les mouvements spontanés à l'origine du soulèvement civil. La répression s'étant exercée plus ouvertement contre les revendications démocratiques que contre “le prêche et la charité”, c'est le projet démocratique qui, généralement, pêche par impréparation par rapport au dessein islamiste. Trois ans après le début du “Printemps” dit arabe, on observe que tous les pays ayant exprimé

l'ambition d'une libération démocratique sont aujourd'hui sommés d'assumer l'autoritarisme militariste ou de subir l'hégémonie de l'internationale islamiste. La confrontation s'exprime sous des formes variées, selon l'état de l'équilibre des forces politiques du pays et l'expérience historique et les conditions socioculturelles locales. Dans le contexte général du moment, toute "révolution" démocratique est condamnée à affronter l'ambition islamiste qui la conteste, partout en terre d'islam, comme alternative légitime et comme perspective historique. Les dictatures légitimant leur violence par l'impératif d'ordre et les forces islamistes justifiant la leur par l'idéologie, une durable période de trouble politique s'installera dans la région. Avec, ça et là, des pauses tactiques de "réconciliation".

Et comme la logique historique fait que la perspective démocratique ne peut être définitivement dépassée, on assistera probablement à un interminable mouvement sisyphtien de "révolutions dans la révolution". Le choix qu'on refuse d'affronter et qui semble s'imposer est, en effet, celui offrant une réforme de l'Islam ou un renoncement à accéder à l'ère historique de la démocratie.

M. H.

1- Point de vue énonciatif

1-1- Identification du locuteur et du destinataire

Le locuteur dans notre chronique : « révolutions dans la révolution », est Mustapha Hamouche qui est le journaliste, il se désigne par le pronom indéfini « on », qui impliquent implicitement les destinataires ou les lecteurs.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité de l'auteur, réside dans l'emploi du *pronom indéfini* « on », et par l'emploi de *voculaires péjoratifs* comme : les *adjectifs péjoratifs* et *adjectifs qualitatifs* : « autoritariste - confessionnelle - militariste », et par l'utilisation de *vocabulaire mélioratif* : « rebelle - révolution - émancipation - caritatif - soulèvement - libération - confrontation - renoncement », *les verbes* et *verbes d'attitudes* : « semble succomber - débordé - soutenir - conçoit - observe - exprimé », *les adverbes* : « laborieusement - minimum - totalitaire », *les noms* : « la trahison - l'invasion - guerre - troupes - l'islamisme - activisme - prêche - autoritarisme - hégémonie », et dans l'utilisation *des guillemets* : « " une révolution dans la révolution" - " frères musulmans" - "sanctionner" - " alternative du diable " - " le prêche et la charité " - " printemps" - "révolution" - "réconciliation". », qui marquent la distanciation du journaliste par rapport à ces propos, autrement dit : soit disant je ne suis pas d'accord avec cette désignation.

2- Point de vue pragmatique

Le macro-acte dans notre texte, dérive d'une manière progressive, il déclaratif de révélation de la conception de l'évolution politique dans la sphère arabo-musulmane, qui affronte l'ambition islamiste qui la conteste.

3- Point de vue compositionnel

La chronique que nous analysons est composée d'une séquence argumentative par dominance, et on note la présence de séquence explicative et descriptive :

[Après “ une révolution dans la révolution”..... A son tour, à la tentation autoritaire]
Séquence descriptive.

[Une reprise en main autoritariste.....que les Algériens ont bien connue] *Prémisse.*

[La Libye, elle, peine à faire..... contestent sur le terrain] *Argument.*

[ET l'Irak, confronté à la violenceen Irak et au Levant.] *Argument.*

[Et ces mêmes groupes de l'EIIL,.....le front d'une “ révolution dans la révolution”.]
Argument.

[Partout, dans la sphère arabo-musulmane.....pour exploiter l'opportunité tactique]
Prémisse.

[Ses longues années d'activisme idéologique..... spontanés à l'origine du soulèvement civil.] *Argument.*

[La répression s'étant exercée plus ouvertement.....par rapport au dessein islamiste]
Argument.

[Trois ans après le début du “printemps” dit arabe.....de subir l'hégémonie de l'internationale islamiste] *Thèse.*

[La confrontation s'exprime sous des formes variées.....les conditions socioculturelles locales] *Séquence explicative.*

[Dans le contexte général du moment.....et comme perspective historique] *Prémisse.*

[Les dictatures légitimant leur violence..... de trouble politique s'installera dans la région]
Argument.

[Avec, ça et là, des pauses tactiques de "réconciliation"] *Contre argument.*

[Et comme la logique historique..... Mouvement sisyphien de "révolutions dans la révolution"] *Argument.*

[Le choix qu'on refuse d'affronter..... A l'ère historique de la démocratie] *Thèse.*

4- Point de vue stylistique

Dans cette chronique : « Révolutions dans la révolution » nous avons noté la présence de figures de style que nous citons ci- dessous : *les métaphores* comme : « Révolutions dans la révolution », « une révolution dans la révolution », « sa structure logistique et hiérarchique transnationales le placent invariablement en meilleure position que les organisations embryonnaires et les mouvements spontanés à l'origine du soulèvement civil », « Trois ans après le début du "Printemps" dit arabe » , et *l'hyperbole* : « la Tunisie s'efforce laborieusement », « alternative du diable », *l'antithèse* : « En Égypte, l'armée, venue prendre en charge la contestation populaire de l'ordre totalitaire des "Frères musulmans", semble succomber, à son tour, à la tentation autoritaire. Une reprise en main autoritariste y vient "sanctionner" la trahison islamiste de la révolution, mettant les progressistes égyptiens devant une espèce d'"alternative du diable" que les Algériens ont bien connue », de *l'oxymore* : « prêche et la charité », et l'utilisation de répétition comme : « révolution dans la révolution ». Sans oublier que le registre de langue de l'auteur est le registre soutenu.

Pour résumer cette analyse, on peut dire que cette chronique est constituée d'une séquence argumentative et contient quelques figures de style telles que : la métaphore et l'hyperbole, qui donnent plus d'expressivité, mais dépourvue d'humour. Les partenaires de l'énonciation (le locuteur et les destinataires) sont présents, ils se désignent par le pronom indéfini « on », et l'auteur marque sa présence dans l'énoncé par le vocabulaire qu'il emploie, qui sont des marques de subjectivité. L'étude pragmatique quant-à-elle, a démontré que la dérivation du macro-acte s'effectue d'une manière progressive.

Analyse de la chronique : « Une réforme tant attendue... annulée ? »

Par : Mustapha Hammouche

C'était il y aura bientôt trois ans. Le président de la République proclamait l'opportunité de procéder à des réformes politiques "profondes". Le 15 avril 2011, dans une ambiance de "Printemps arabes" et au lendemain des émeutes algéroises, le Président constatait : "Nous sommes aujourd'hui appelés à aller de l'avant dans l'approfondissement du processus démocratique, le renforcement des bases de l'État de droit, la réduction des disparités et l'accélération du développement socioéconomique." Les lois dites "de réforme" (sur les partis, les élections, les associations), adoptées moins d'un an plus tard, allaient donner un aperçu de l'esprit réel de la réforme annoncée. Quelques dizaines de partis furent "conçus" dans les quelques semaines qui séparaient la promulgation des deux textes encadrant les partis politiques et les élections législatives du printemps 2012. Et, bien que Bouteflika ait promis dans son discours d'avril 2011 que "cette révision doit répondre à l'aspiration de nos concitoyens à exercer leur droit électoral dans les meilleures conditions, empreintes de démocratie et de transparence, afin de choisir leurs représentants dans les assemblées élues", le peuple eut droit, en 2012, à une réédition des parties de prestidigitations électorales habituelles. Il ne se faisait, au demeurant, pas d'illusion quant à une soudaine conversion du régime à la transparence, puisqu'ils ne furent que 15,50% d'électeurs à se présenter aux urnes. Les révisions législatives s'avèrent relever d'un processus de contre-réforme : la création de partis procède d'une démarche strictement administrative ; les élections restent entièrement contrôlées par une administration qui séquestre jusqu'au registre électoral et le mouvement associatif est soumis à une surveillance inquisitoire qui ligote tout activisme citoyen. Malgré le démenti apporté par ces premiers jalons de la "réforme" à l'ambition proclamée d'une plus grande ouverture de la vie publique et d'une plus grande transparence dans la décision politique, le projet de "révision de la Constitution" continuait à être agité comme le repère d'un élan réformateur qui, pour être laborieux, n'en promettait pas moins d'être rénovateur. On y embarqua même, comme promis, "les courants politiques agissants et des experts en droit" et une "commission constitutionnelle" qui formalise une mouture — ou des variantes de moutures, on ne sait plus — de Constitution révisée. Suspendu à une succession d'étapes méthodologique, le projet ne laissa rien transparaître ni de son orientation ni de sa profondeur. Tout ce temps, on ignorait si les changements étaient tels qu'ils devaient être tranchés par un référendum ou par un simple vote parlementaire. Toujours est-il que le sujet à nourri le discours du pouvoir au moment où l'accablaient les échecs de l'économie, de l'éducation et de la santé, ainsi que les scandales financiers. Bien sûr, le projet de réforme n'était pas une simple virtualité. Faute de scénario anticipé autour de l'échéance d'avril 2014, il était bien tombé pour servir d'ultime carte. Apparemment, le "truc" qu'une réforme constitutionnelle pouvait valider n'a pas été trouvé. Alors, on... oublie. Et on cherche autre chose. Tant pis pour ceux qui ont attendu trois ans une réforme qui n'aura pas eu lieu !

M.H.

1- Point de vue énonciatif

1-1- Identification du locuteur et du destinataire

Dans cette chronique « *Une réforme tant attendue... annulée ?* », le journaliste est le locuteur, il se désigne par le pronom indéfini inclusif « on », qui implique les destinataires ou les lecteurs.

De plus il ya la présence d'un discours rapporté de Président de la république : « le président constatait : “ nous somme aujourd'hui appelés à aller de l'avant dans l'approfondissement du processus démocratique, le renforcement des bases de l'Etat de droit, la réduction des disparités et l'accélération du développement socioéconomique”, dans un autre point : Et, bien que Bouteflika ait promis dans son discours d'avril 2011 que “cette révision doit répondre à l'aspiration de nos concitoyens à exercer leur droit électoral dans les meilleures conditions, empreintes de démocratie et de transparence, afin de choisir leurs représentants dans les assemblées élues” ».

Les partenaires de la situation d'énonciation dans ce discours rapporté est : le locuteur est le président de la République qui s'adresse au destinataire qui est le peuple Algérien.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

Dans notre chronique, la subjectivité de l'auteur se manifeste par l'emploi de **vocabulaires péjoratifs** : les *adjectifs péjoratifs* et *qualitatifs* : « profondes - algéroises - inquisitoire - agité - laborieux - embarqué - promis - suspendu », et des *adverbes* et *locution adverbiale* : « bientôt - lendemain - entièrement - bien sur », *les verbes* : « ligote - accabler - proclamer - ait promis - s'avèrent - promettre », et aussi *les noms* : « séquestre - démenti - réédition - prestidigitation - jalons - élan - mouture - référendum - virtualité - échéance - activisme - scandales », et enfin dans la *ponctuation*, plus précisément *les guillemets* : « “profondes”- “Printemps arabes”- “de réforme”- “conçus”- “ réforme”- “ révision de la constitution” - “ les courants politiques agissants et des experts en droit” - “ une commission constitutionnelle” - “ turc” », ces guillemets sont la preuve de la distanciation du journaliste par rapport aux termes employés.

2- Point de vue pragmatique

Le macro-acte dans ce texte, est acte déclaratif de dénonciation et de révélation des autorités Algérienne, qui annoncent des réformes profondes en particuliers sur les partis, les élections et les associations, mais rien de concret ou bien les révisions dites de réforme s'avèrent relever d'un processus de contre- réforme.

3- Point de vue compositionnel

Sur le plan compositionnel notre texte est composé d'une séquence argumentative, qui est comme suit :

[C'était il y aura trois ans.....des réformes politiques “ profondes”] *Prémisse.*

[Le 15 avril 2011, dans une ambiance.....du développement socioéconomique] *Argument.*

[Les lois dites “de réforme”de la réforme annoncée] *Argument.*

[Quelques dizaines de partis furent “ conçu”.....les élections législatives du printemps 2012] *Contre argument.*

[Et, bien que Bouteflika ait promis.....de prestidigitacion électorale habituelle] *Séquence explicative.*

[Il ne se faisait, au demeurant.....à se présenter aux urnes.] *Thèse.*

[Les révisions législatives s'avèrent.....tout activisme citoyen] *Contre argument.*

[Malgré le démenti apporté par ces premiers..... n'en promettait pas moins d'être rénovateur] *Prémisse.*

[On y embarqua même, comme promis.....de constitution révisée] *Argument.*

[Suspendu à une succession.....de son orientation ni de sa profondeur] *Argument.*

[Tout ce temps, on ignorait si les changements.....un simple vote parlementaire] *Thèse.*

[Toujours est-il que le sujet nourri les scandales financiers] *prémisse.*

[Bien sur, le projet de réforme n'était pas une simple virtualité..... Servir d'ultime carte.]

Argument.

[Apparemment, le "truc" qu'une réforme..... trois ans une réforme qui n'aura pas eu lieu] **Thèse.**

4- Point de vue stylistique

En analysant cette chronique, on note la présence de certaines figures de style, à l'instar : **les métaphores** : « les émêtes algéroises », « le peuple eut droit, en 2012, à une réédition des parties de prestidigitation électorale habituelles », « Toujours est-il que le sujet a nourri le discours du pouvoir au moment où l'accablaient les échecs de l'économie », **l'hyperbole** : « ambiance de "printemps arabes" », « le mouvement associatif est soumis à une surveillance inquisitoire qui ligote tout activisme citoyen », « le projet de "révision de la Constitution" continuait à être agité comme le repère d'un élan réformateur qui, pour être laborieux », « le "truc" qu'une réforme constitutionnelle pouvait valider n'a pas été trouvé », et **l'ellipse** : « on ne sait plus », « alors, on... oublie », qui rendent le texte plus convaincant et le discours plus beau.

En résumé, dans cette chronique le journaliste dénonce les réformes politiques par un acte déclaratif de dénonciation, dans une séquence argumentative, à l'intérieur de laquelle nous retrouvons une séquence explicative, et elle comporte quelques figures de style (la métaphore - l'hyperbole - l'ellipse). Côté énonciatif, le locuteur se cache derrière le pronom indéfini « on », impliquant, de ce fait les destinataires, cependant nous retrouvons des traces de marques de subjectivité du locuteur. Côté pragmatique, nous avons remarqué que le macro-acte se dérive d'une manière progressive.

Analyse de la chronique : « Social : l'exception française ».

Par : Mustapha Hammouche

Des syndicalistes d'une usine française, Goodyear, ont séquestré pendant vingt-sept heures deux cadres de l'entreprise. Un tel fait, survenant dans un pays éprouvé par la pratique de l'enlèvement et de la captivité, est significatif d'une pensée sociale qui n'arrive pas à s'accommoder de l'état de crise dans lequel se débat l'économie de la France.

Certes, les risques, pour un otage, ne sont pas les mêmes à Valenciennes que dans le nord du Mali ou en Syrie, mais rien que de “parler de corde dans la maison d’un pendu” devrait émouvoir l’opinion commune. Ce qui ne semble pas être le cas. Même dans un secteur par nature condamné à être mondialisé, comme le transport maritime international, les forces syndicales combattent, par des moyens extrêmes (le blocage des gares maritimes), les effets de la concurrence. Or, celle-ci n’est rien d’autre que confrontations des structures de coûts. Ni la réglementation européanisée ni l’ordre commercial mondialisé ne semblent constituer un argument modérateur dans la défense des droits sociaux professionnels. Qui ne limite pas ses méthodes aux recours traditionnels de la lutte sociale : la grève, notamment. Des actions entravant d’autres activités que celles concernées par la crise sont parfois initiées et les grévistes font souvent montre d’une certaine disponibilité à la violence.

Dans le contexte français, un tabou semble entourer la légitimité des moyens de lutte sociale. Ce qui a permis aux transporteurs corses de prendre toute l’île en otage pour un jour. Mais cela a surtout permis aux “bonnets rouges” bretons de remettre en cause une “écotaxe” que l’opinion française devrait en principe apprécier du fait de sa pertinence en termes d’écologie des transports. La contestation, qui a failli tourner à l’insurrection régionale, a bénéficié d’une certaine compréhension. Elle n’a, en tout cas, suscité aucune désapprobation explicite. En France, la région est une notion sensible qui exige l’expression préalable et obligatoire de sa sympathie pour qui veut l’aborder. De la même manière, une attitude favorable doit caractériser l’approche de la cause de l’emploi et celle du revenu du travail. Il y a toujours quelque chose de moralement plus grave, comme l’affaire Dieudonné, pour s’émouvoir. Mais l’attachement au progrès social ne peut souffrir de l’épanchement d’aucun état d’âme. Les Français expliquent régulièrement que l’écart qui s’est creusé entre l’économie allemande et la leur trouve son explication dans leur conservatisme social, mais l’effort s’arrête au constat. La désindustrialisation tendancielle du pays s’est ainsi faite par successions de crises de rentabilité de sites et de filières industriels, crises rarement résolues par le compromis social. La culture nationale fait que les collectifs sont plutôt enclins à faire intervenir le budget de l’État. Qui n’est pas forcément en mesure de sauver toutes les situations. D’où un cumul de “plans sociaux”, de fermetures et une augmentation régulière du niveau du chômage. L’emploi étant l’affaire du gouvernement qui, lui-même, est piégé par les limites “sociales” de ses politiques de croissance. On élit un président pour qu’il “inverse la courbe du chômage” et on veille à ce qu’il le fasse sans altérer le niveau des revenus des employés. Ainsi, État et société paraissent tourner en rond dans une problématique socioéconomique “décontextualisée”. **M. H.**

1-Point de vue énonciatif

1-1- Identification du locuteur et du destinataire

Le locuteur de la chronique ou de notre texte est le journaliste, ce dernier se désigne par le pronom indéfini « on », impliquant aussi implicitement les destinataires ou les lecteurs.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité du journaliste se concrétise dans l'emploi de vocabulaires péjoratifs comme : *Les adjectifs* : « éprouvé - modérateur - enclins – extrêmes », *Les verbes , verbes d'attitude* et *locution verbale* : « séquestré - s'accommoder - parler de corde dans la maison d'un pendu'' - émouvoir - semblent - entravant » , *L' adverbe* : « certes » et aussi les noms comme : « captivité - la contestation - l'insurrection - désapprobation - désindustrialisation - compromis - cumul - conservatisme » , et aussi *les guillemets* : « “ bonnets rouges” - “ écotaxe” - “ plans sociaux” - “ sociales” - “ inverse la courbe du chômage ” - “ décontextualisée” » , et enfin un par l'emploi de *vocabulaires mélioratifs* : « apprécier – pertinence-sympathie ».

2- Point de vue pragmatique

Dans notre chronique : « Social : l'exception française », le macro-acte est, alors un acte déclaratif de dénonciation la situation économique et sociale en Algérie, plus particulièrement : question de l'emploi en se servant d'exemple celui du France.

3- Point de vue compositionnel

Cette chronique est composé de trois séquences : séquence narrative, séquence explicative, et enfin la séquence argumentative, dont la séquence dominante est argumentative :

[Des syndicalistes d'une usine française..... deux cadres de l'entreprise] *Séquence narrative*, et qui on peut considérer comme une prémisse.

[Un tel fait, survenant dans un pays.....se débat l'économie de la France] *Séquence explicative*.

[Certes, les risques, pour un otage.....devrait émouvoir l'opinion commune] *Argument*.

[Ce qui ne semble pas être le cas] *Contre argument*.

[Même dans un secteur par nature les effets de la concurrence] *Argument*.

[Or, celle-ci n'est rien d'autre que confrontations des structures de couts] *Argument*.

[Ni la réglementation européanisé..... la défense des droits sociaux professionnels] *Argument*

[Qui ne limite ses méthodes aux recours traditionnels de la lutte sociale : la grève, notamment] **Contre argument.**

[Des actions entravant d'autres..... D'une certaine disponibilité à la violence] **Argument.**

[Dans le contexte français, un tabou semble entourer la légitimité des moyens de lutte sociale] **Argument.**

[Ce qui a permis aux transporteurs corses de prendre toute l'île en otage pour un jour] **Argument.**

[Mais cela a surtout permis aux "bonnets rouges".....en termes d'écologie des transports.] **Contre argument.**

[La contestation, qui a failli tourner certaine compréhension] **Prémisse.**

[Elle n'a, en tout cas suscité aucune désapprobation explicite] **Argument.**

[En France, la région est une notion..... pour qui veut l'aborder.] **Séquence explicative.**

[De la même manière, une attitude favorable.....celle du revenu du travail] **Séquence explicative.**

[Il ya toujours quelque chose Pour émouvoir] **Prémisse.**

[Mais l'attachement au progrès..... D'aucun état d'âme] **Contre argument.**

[Les Français expliquent régulièrement.....l'effort s'arrête au constat] **Séquence explicative.**

[La désindustrialisation tendancielle par le compromis social] **Séquence explicative qui serve de prémisse pour la séquence qui suit.**

[La culture nationale fait que les collectifs.....le budget de l'état] **Argument.**

[D'où un cumul de.....niveau de chômage] **Séquence explicative.**

[L'emploi étant l'affaire du.....de ses politiques de croissance.] **Prémisse.**

[On élit un président pour qu'il.....des revenus des employés] **Argument.**

[Ainsi, Etat et société paraissent socioéconomique “ décontextualisée”] **Thèse.**

4- Point de vue stylistique

Dans cette chronique il y a que quatre figures de style que nous avons relevé, à savoir : **Les Métaphores** comme : « les forces syndicales combattent, par des moyens extrêmes », « l'attachement au progrès social ne peut souffrir de l'épanchement d'aucun état d'âme », et **l'hyperbole** dans : « Etat et société paraissent tourner en rond dans une problématique socioéconomique “ décontextualisée” », « il y a toujours quelque chose de moralement plus grave, comme l'affaire Dieudonné, pour s'émouvoir », de plus le langage de l'auteur est un langage soutenu.

En résumé, cette chronique est constituée d'une séquence argumentative, séquence narrative, et enfin une séquence explicative, mais la dominance argumentative, le texte contient peu de figures de style. L'étude énonciative démontre que le locuteur se désigne par le pronom indéfini « on », ce dernier implique, aussi, les destinataires, et elle démontre, également, la présence de quelques marques de subjectivité, l'étude pragmatique, quant-à-elle, démontre que la dérivation du macro- acte s'effectue d'une manière progressive.

Analyse de la chronique : « Audiovisuel : une “ouverture” verrouillée »

Par : Mustapha Hammouche

Comment s'offrir une loi sur l'audiovisuel pour mieux le verrouiller ? Le gouvernement semble détenir la formule : elle consiste à prendre son élan pour mieux... reculer. Il avait déjà éprouvé le procédé à l'occasion de la confection de la loi sur les partis et de celle sur les associations. Il consiste à proclamer le progrès visé par les textes en question avant de faire passer, le moment venu, des textes qui s'avèrent être des instruments d'abrogation des menus acquis démocratiques existants. L'entreprise de régression, méthodiquement exécutée depuis le discours du 15 avril 2001, devrait connaître son couronnement avec le “vote” de la loi sur l'audiovisuel. L'alibi d'une “profonde réforme” constitutionnelle, aujourd'hui remise parce qu'elle n'a certainement plus d'utilité tactique, aura au moins servi, pour le pouvoir, à revenir sur les petites poches de

libertés publiques et droits civiques consenties qui ont survécu à la restauration autoritaire. Aujourd'hui, la question de la liberté d'expression ne se pose pas dans son principe. Elle est incompatible avec la vision monopoliste du discours public et la conception autoritariste du contrôle de la société du régime. Ce n'est pas après quinze années de répression de la liberté d'expression que l'on peut espérer voir celui-ci libérer le débat public. C'est donc bien de cette volonté de vouloir faire passer pour un acte d'ouverture la véritable opération de verrouillage politique de l'audiovisuel dont il s'agit. Au demeurant, et avant même de finaliser son projet de loi, le pouvoir avait préalablement posé son paysage médiatique télévisuel, en "tolérant", voire en suscitant les émetteurs de son choix. Tout se passe comme s'il voulait se donner les apparences d'un régime qui aurait quitté le club résiduel des États monopolisant l'information à moindre frais. En instituant la multiplicité de chaînes avec l'unicité de discours. Un peu comme il s'offre un système de multipartisme tout en organisant le monopole exclusif de la vie politique. D'ailleurs, l'appréhension de la liberté d'expression dans un éventuel contexte de réelle ouverture de l'audiovisuel est avouée par le ministre de la Communication quand il déclare que le projet de loi s'inspire "d'une expérience de plus de vingt ans de la presse écrite privée, et ce, avec ses côtés positifs et négatifs", et qu'il ajoute que "nous avons mesuré les risques de dérives, dans notre pays et ailleurs, desquels nous devons nous prémunir". Le tout suivi d'arguments scolaires, telle la question de l'écart de sens créé par la traduction du terme "thématique", entre son singulier et son pluriel... L'argumentaire trahit en fait l'appréhension d'un pouvoir qui trouve qu'il a assez enduré de contrariétés avec la presse écrite et qu'il compte prendre les devants pour empêcher la presse radiophonique et télévisuelle, une fois "ouverte", de lui causer les mêmes désagréments. Dans une démocratie, on légifère au profit des droits et des libertés ; l'on se soucie ensuite des dérives auxquelles ils peuvent donner lieu. Chez nous, l'on semble d'abord fonder la démarche législative sur la prévention des "dérives" que ces droits et libertés pourraient autoriser.

En cela, ce projet de loi est l'expression, encore une, de la méfiance naturelle du régime envers tous les attributs de la démocratie. **M.H.**

1-Point de vue énonciatif

1-1- Identification du locuteur et du destinataire

Dans notre chronique : « Audiovisuel : "une ouverture" verrouillée », le locuteur est le journaliste, qui se désigne par le pronom indéfini « on » et le pronom personnel « nous », impliquant aussi les destinataires qui sont les lecteurs.

De plus il ya la présence d'un discours rapporté de ministre de la Communication : « quand il déclare que le projet de loi s'inspire "d'une expérience de plus de vingt ans de la presse écrite privée, et ce, avec ses côtés positifs et négatifs", et qu'il ajoute que "nous avons mesuré les risques de dérives, dans notre pays et ailleurs, desquels nous devons nous prémunir" ».

Dont les partenaires de la situation d'énonciation dans ce discours rapporté est : le ministre de la communication est le locuteur qui se désigne par le pronom personnel « nous » et le pronom possessif « notre », qui impliquent aussi bien le destinataire qui est le peuple Algérien.

1-2- Repérage des marques de subjectivité

La subjectivité de l'auteur, réside dans l'emploi du *pronom indéfini* « on », l'utilisation d'un vocabulaire péjoratifs, les *adjectifs qualificatifs* : « mieux - autoritaire », et *des noms* : « élan - confection - instruments - abrogation - régression - couronnement - alibi - restauration - répression - unicité - appréhension - désagréments - méfiance. », et aussi *des verbes* et *de verbes d'attitude* : « s'offrir - semble - proclamer - vouloir - verrouillage - monopolisant - légifère », et des *adverbes* et *locutions adverbiales* : « déjà - au moins - donc - préalablement - d'ailleurs - certainement - au demeurant », et dans l'utilisation de la ponctuation, particulièrement *les guillemets* : « “ ouverture ” - “ le vote ” - “ profonde réforme ” - “ tolérant ” - “ ouverte ” - “ dérives ” », qui une marque de distanciation de journaliste par rapport à ces propos

2- Point de vue pragmatique

La dérivation de macro-acte, dans notre chronique, s'effectue d'une manière progressive. Le macro -acte est, donc déclaratif de dénonciation et de révélation de la méfiance naturelle du régime envers tous les attributs de la démocratie. Plus particulièrement il dénonce dans un micro-acte la répression de la liberté d'expression, en révélant la réforme constitutionnelle de la loi sur l'audiovisuel qu'il qualifie d'une “ ouverture ” verrouillée.

3- Point de vue compositionnel

Cette chronique est constituée d'une séquence argumentative qui est la suivante :

[Comment s'offrir une loi sur l'audiovisuel pour mieux le verrouiller ?] *Prémisse.*

[Le gouvernement semble détenir la formule: elle consiste à prendre son élan pour mieux... reculer.] *Séquence explicative.*

[Il avait déjà éprouvé le procédé.....des menus acquis démocratiques existants] *Argument.*

[L'entreprise de régression..... de la loi sur l'audiovisuel.] *Prémisse.*

[L'alibi d'une "profonde réforme".....à la restauration autoritaire] *Thème.*

[Aujourd'hui, la question de la liberté d'expression ne se pose pas dans son principe.]
Prémisse.

[Elle est incompatible avec la vision monopoliste.....de la société du régime.] *Argument.*

[Ce n'est pas après.....le débat public] *Thème.*

[C'est donc bien de cette volonté.....de verrouillage politique de l'audiovisuel dont il s'agit.] *Prémisse.*

[Au demeurant, et avant même de finaliser.....les émetteurs de son choix.] *Argument.*

[Tout se passe comme.....avec l'unicité de discours] *Argument.*

[Un peu comme il s'offre un système de multipartisme tout en organisant le monopole exclusif de la vie politique.] *Thèse.*

[D'ailleurs, l'appréhension de la liberté d'expression et qu'il ajoute que "nous avons mesuré les risques de dérives, dans notre pays et ailleurs, desquels nous devons nous prémunir"] *Contre argument.*

[Le tout suivi d'arguments scolaires.....son singulier et son pluriel.] *Contre argument.*

[L'argumentaire trahit en fait l'appréhension.....de lui causer les mêmes désagréments.]
Argument.

[Dans une démocratie, on légifère au profit des droits..... ils peuvent donner lieu.]
Prémisse.

[Chez nous, l'on semble d'abord fonder..... et libertés pourraient autoriser] *Argument.*

[En cela, ce projet de loi d'expression, encore une, de la méfiance naturelle du régime envers tous les attributs de la démocratie] *Thèse.*

4- Point de vue stylistique

Dans cette chronique, nous avons remarqué une présence des figures de styles. Effectivement on a relevé : **les métaphores** : « Audiovisuel : “une ouverture” verrouillée », «à revenir sur les petites poches de libertés publiques et droits civiques consenties qui ont survécu à la restauration autoritaire », « le pouvoir avait préalablement posé son paysage médiatique télévisuel, en “tolérant”, voire en suscitant les émetteurs de son choix », **l’antithèse** : « Il consiste à proclamer le progrès visé par les textes en question avant de faire passer, le moment venu, des textes qui s’avèrent être des instruments d’abrogation des menus acquis démocratiques existants. », de plus **l’hyperbole** : « des instruments d’abrogation », « couronnement avec le “ vote” de la loi sur l’audiovisuel », « le monopole exclusif de la vie politique », « l’argumentaire trahit en fait l’appréhension d’un pouvoir... », **L’oxymore** : « en instituant la **multiplicité** de chaînes avec l’**unicité** de discours », « de l’écart de sens crée par la traduction du terme “ thématique”, entre son **singulier** et son **pluriel** », et enfin **La comparaison** : « En instituant la multiplicité de chaînes avec l’unicité de discours. Un peu **comme** il s’offre un système de multipartisme tout en organisant le monopole exclusif de la vie politique ».

En résumé, sur le plan compositionnel, ce texte est composé d’une séquence argumentative, concernant le thème, ce dernier est un sujet d’actualité, relève du domaine de la politique. Le texte contient beaucoup de figures de style, qui permet de créer un effet sur les destinataires, et elles rendent le texte plus impressionnant. Sur le plan énonciatif, nous avons noté la présence des partenaires de l’énonciation dans l’énoncé, et une présence de marques de subjectivité. Et sur le plan pragmatique, nous avons constaté que la dérivation de macro-acte se fait d’une manière progressive.

Pour résumer et conclure cette deuxième partie concernant l’analyse des chroniques, nous pouvons dire que cette analyse nous a permis d’obtenir des résultats concrets. L’analyse de la forme des chronique a démontré que ces dernière que se sont de longs textes situé à la vingt-quatrième du journal. L’analyse énonciative des chroniques nous a permet de constater que le locuteur est toujours le journaliste : Mustapha Hammouche qui s’adresse aux lecteurs ou destinataires, il se désigne dans toutes les chroniques par le pronom indéfini « on », dont l’emploi de ce pronom dans le texte est très faible de 1 à 3 fois maximum , et dans la dernière chronique analysé : « Audiovisuel : une “ouverture” verrouiller », l’auteur se désigne aussi par le pronom personnel « nous », impliquant les destinataires ou les lecteurs, concernant la

subjectivité du journaliste, elle est toujours présente dans toutes les chroniques qu'on a analysées, de plus que l'auteur est présent dans l'énoncé, on la retrouve dans l'emploi de vocabulaires péjoratifs qui sont toujours présents, les verbes d'attitudes, les adjectifs péjoratifs et qualitatifs, les adverbes modalisateurs d'énoncé précisent le degré d'adhésion du locuteur au contenu énoncé tels que : « certes, certainement, sur... etc. », dans la ponctuation et plus précisément les guillemets, l'auteur les applique fréquemment, dans toutes les chroniques analysées, c'est la modalisation autonome.

L'analyse sur le plan pragmatique a prouvé que le macro-acte se dérive dans les chroniques analysées de la manière progressive. L'analyse compositionnelle, montre que les notre corpus de chroniques se composent généralement d'une séquence argumentative, mais on trouve dans certaines chroniques, des séquences explicatives et séquences narratives à degré très faible, cela de fait que la chronique est un article particulièrement d'opinion et de critique .

Enfin l'analyse stylistique a montré que le journaliste utilise des figures de styles, comme les métaphores, la personnification, l'hyperbole, l'oxymore, et l'ellipse, ce qui donne une expressivité particulière au propos, elles les rendent plus expressif, plus convaincant. En analysant ces chroniques nous avons constaté que le chroniqueur qui est Hamouche emploie ces figures de style comme des stratégies discursives pour appuyer ces arguments, de plus ces figures employées sont dans la plus part des textes dépourvues de tout ton humoristique, ce qui nous donne l'impression que le texte est rigide. De plus l'auteur fait recours à l'emploi d'un registre soutenu, et son style est plus formel, plus soutenue, et plus littéraire. Sans oublier que les thèmes abordés dans les textes analysés de domaine politique, de fait que Mustapha Hamouche se spécialise plus dans l'analyse politique, dont il dénonce et révèle toutes les réalités politiques.

Dans ce deuxième chapitre : « analyse de corpus » de notre travail de recherche, nous avons analysé notre corpus selon le modèle d'analyse de Jean Michel Adam qui est porté sur cinq plans : plan forme, plan énonciatif, plan pragmatique, plan séquentiel, plan stylistique. A fin de dégager les caractéristiques des deux genres, à savoir : la chronique *Contre champ* et le billet d'humeur *Point Zéro*.

Notre analyse montre que ces deux genres présentent des similitudes et des différences qu'on va détailler dans l'étape suivante, qui est la comparaison entre ces deux genres sur la

base des cinq plan ou paramètres cité ci-dessus qui sera sous forme de tableau, afin de mettre fin au flou définitionnel entre ces deux genres.

III- Comparaison entre la typologie des billets d'humeur et la typologie des chroniques

2-3-Comparaison entre la typologie billet d’humeur et la typologie de chronique

	Le Billet d’humeur	La chronique
La forme	<p>-Il est un court texte, ne dépasse pas 334 caractères, situé à la vingt-quatrième du journal.</p> <p>-Porte un cadre de couleur verte.</p> <p>-publié dans une rubrique, dont l’intitulé « <i>Point Zéro</i> », écrit en gras ainsi que le titre de chaque article.</p>	<p>-Elle est un long texte, dépasse les 500 caractères, situés à la vingt-quatrième du journal.</p> <p>-porte un cadre.</p> <p>-publié dans une rubrique, dont l’intitulé « <i>Contre champs</i> », écrit en gras ainsi que le titre de chaque article.</p> <p>- la présence de la photo de journaliste au dessus de l’article.</p>
L’énonciation	<p>-l’auteur qui est le locuteur se désigne par le pronom indéfini « on », avec une importante utilisation de ce dernier, et avec une répartition presque homogène dans le texte. Et il se désigne aussi par le pronom personnel « nous ».</p> <p>-les destinataires sont les lecteurs, ils se désignent aussi implicitement par le pronom indéfini « on » et par le pronom personnel « nous »</p>	<p>L’auteur est le locuteur, il se désigne aussi par le pronom indéfini « on », avec une utilisation moins importante, que l’auteur l’implique vers la fin du texte, dans la majorité des chroniques.</p> <p>Les destinataires qui sont les lecteurs se désignent aussi par le pronom indéfini « on »</p> <p>- deux chroniques sur cinq sont pourvues d’un discours rapporté.</p> <p>- les marques de subjectivité : on la retrouve dans l’emploi de</p>

	<p>-absence de discours rapporté</p> <p>-les marques de subjectivité : la subjectivité du Chawki on la retrouve dans l'emploi de vocabulaires péjoratifs qui sont toujours présents, les adjectifs, les adverbess, les verbes d'attitudes, qui sont de nombre important, et par la modalité de phrase interrogative.</p>	<p>vocabulaires péjoratifs qui sont toujours présents, les adjectifs, les adverbess, les verbes d'attitudes, et surtout les noms, qui sont de nombre moins important chez Hamouche, et dans la ponctuation et plus précisément les guillemets particularité de Hamouche, qui marque la distanciations de l'auteur par rapport a ces propos, c'est la modalisation autonome.</p>
La pragmatique	<p>-La dérivation de macro-acte se fait de deux manières : soit Progressive, soit rétrospective, mais dans la plus part des billets la progression était progressive</p> <p>-Dans la totalité des billets, le macro-acte est déclaratif de dénonciation et de révélation des réalités politiques, économiques, et culturelle ...etc.</p> <p>- l'acte informatif est de l'ordre générale, il est présent dans tous les billets</p>	<p>-La dérivation de macro-acte se fait dans les cinq chronique se fait d'une seule manière qui est progressive</p> <p>-Dans la totalité des chroniques, le macro- acte est déclaratif de dénonciation et de révélation des réalités plus particulièrement politique</p> <p>- l'acte informatif est de l'ordre de générale, il est présent dans toutes les chroniques</p>
La composition séquentielle	<p>-Du fait de la nature des billets comme textes de commentaire, la composition séquentielle est en particulier argumentative. Cependant on a remarqué aussi la présence de séquences soit : narratives surtout, explicatives, et de degré moindre descriptive, insérées à l'intérieur de la</p>	<p>La composition séquentielle est très argumentative, du fait qu'il est un texte de commentaire, néanmoins on a noté la présence de séquences explicatives, mais avec une très faible présence.</p>

	séquence argumentative.	
<p>La stylistique</p>	<p>-Le journaliste utilise divers figures de style, et nous avons relevé : la personnification, l'antithèse, la périphrase, l'oxymore, l'hyperbole, la métaphore ... etc. parmi ces figures de styles et d'autres non citées, la métaphore est à la tête du classement. Quant à la ponctuation, on a remarqué que Chawki utilise dans la quasi- majorité de ses billets, des points d'interrogations qui sont employés et répartie d'une manière un peu « anarchique » et des question non pertinentes , mais sont de nombre important vers la fin de texte.</p> <p>- Chawki emploi ces figures de styles comme procédures stylistiques, pour transmettre son message par dérision, dont le ton humoristique est très élevé dont l'objective est de provoquer le rire chez les lecteurs .et d'une manière ironique, afin de créer une connivence avec ces derniers.</p> <p>Le registre de langue utilisé est standard, et des fois familiers.</p>	<p>-Le journaliste utilise des figures de style, nous avons relevé : la métaphore, l'hyperbole, la personnification, l'oxymore, l'ellipse ... etc. quant à la ponctuation, on remarqué que Hamouche utilise dans la quasi- majorité de ses chroniques, des guillemets, qui sont employés par tout dans son texte.</p> <p>-Hamouche utilise ces figures de style dans l'intérêt de rendre ce qu'il veut dire plus expressif, plus impressionnant, plus convaincant, plus séduisant et beaucoup plus pour la beauté de discours, dont le registre de langue qu'il a utilisé est soutenu.</p>

➤ **Commentaires :**

Notre tableau de comparaison nous révèle les résultats suivant :

Le billet d'humeur et la chronique sont deux genres de commentaire, représentent des similitudes et des différences à la base de cinq critères, donné par l'analyse textuelle du corpus qui est porté sur les cinq plan de l'analyse textuelle de J-M.Adam qui sont : le plan forme, le plan séquentiel, le plan énonciatif, le plan pragmatique et le plan stylistique.

Notre analyse du corpus est porté sur : l'étude de la forme des billets et des chroniques, où on a constaté que les billets sont tous de courts textes, qui ne dépasse pas les 334 caractères, contrairement aux chroniques qui sont tous de longs textes qui dépassent les 500 caractères, mais les chroniques et les billets sont tous les deux situés à la vingt-quatrième du journal dans une rubrique spécifique à chacun d'eux , encadrés et présentent aussi la caractère gras (l'intitulé de rubrique et les titres des textes).

L'analyse énonciatives des billets et des chroniques, où on s'est consacré à l'identification des partenaires de l'énonciation (locuteur et destinataire), et au repérage des marques de subjectivité des deux journalistes .Ce que nous avons retenu de cette étude, est que le locuteur est le journaliste dans les deux cas (chronique et billet) qui s'adresse à des destinataires qui sont les lecteurs, en se désignant, tantôt par le pronom indéfini « on », ou par le pronom personnel « nous »,impliquant , de la sorte les destinataires ou lecteurs, mais la déférence entre les deux journaliste, que Chawki emploi beaucoup plus le pronom indéfini « on » et le pronom personnel « nous » à degré moindre , qui sont réparties dans presque tout le texte contrairement à Hamouche qui emploi le pronom indéfini « on », et rarement le pronom personnel « nous », à degré faible et on les trouvent presque vers la fin du texte.

Concernant la subjectivité du journaliste, elle est toujours présente dans tous les billets et toutes les chroniques qu'on a analysés. On la retrouve dans l'emploi de vocabulaires péjoratifs qui sont toujours présents, les adjectifs, les adverbes, les verbes d'attitudes, qui sont de nombre important chez Chawki par rapport à Hamouche, de plus chez ce dernier il relève beaucoup plus de son style et son registre soutenu, et par la modalité de phrase interrogative

particularité de Chawki, dans la ponctuation et plus précisément les guillemets particularité de Hamouche.

L'autre point qui constitue notre analyse comparative est destiné à l'analyse pragmatique des deux genres, en termes de macro-acte et de micro-acte, et nous avons constaté que la dérivation du macro-acte s'effectue soit d'une manière progressive soit d'une manière rétrospective pour ce qui concerne les billets étudiés. Et ce qui concerne les chroniques étudiées, le macro-acte se dérive d'une manière progressive. Chez les deux auteurs le macro-acte est un acte déclaratif de dénonciation et de révélation.

Après la comparaison de l'analyse pragmatique, on s'est intéressé à la comparaison de l'analyse compositionnelle ou l'étude du plan séquentiel des billets et des chroniques, nous avons conclu que la composition séquentielle des billets est en particulier argumentative. Cependant on a remarqué aussi la présence de séquences soit : narratives beaucoup plus, explicatives, et de degré moindre descriptive insérées à l'intérieur de la séquence argumentative. Et pour les chroniques, la composition séquentielle est très argumentative, néanmoins on a noté la présence de séquences explicatives, mais avec une très faible présence.

En analysant les billets et les chroniques, nous avons noté que les deux journalistes, traitent des questions d'actualité de différents domaines, avec un ton humoristique chez Chawki, et beaucoup plus dans le domaine de l'analyse politique chez Hamouche.

L'analyse comparative sur le plan stylistique des billets et des chroniques. Dont nous avons mis l'accent sur la présence des figures de styles et leurs natures, ainsi que la ponctuation. Nous avons noté que les deux journalistes utilisent divers figures de styles, de nombre plus important chez Chawki que Hamouche, et nous avons relevé chez Chawki : la personnification, l'antithèse, la périphrase, l'oxymore, l'hyperbole, la métaphore ... etc. parmi ces figures de styles et d'autres non citées, la métaphore est à la tête du classement. Quant à la ponctuation, on a remarqué que Chawki utilise dans la quasi-majorité de ses billets, des points d'interrogations qui sont employés d'une manière un peu « anarchique », mais sont de nombre important vers la fin de texte. Et chez Hamouche nous avons relevé : la métaphore, l'hyperbole, la personnification, l'oxymore, l'ellipse ... etc. quant à la ponctuation, on remarqué que Hamouche utilise dans la quasi-majorité de ses chroniques, des guillemets, qui sont employés par tout dans son texte. De plus Chawki emploie ces figures de styles comme

procédés stylistiques, pour transmettre son message par dérision, dont le ton humoristique est très important pour provoquer le rire chez les lecteurs .et d'une manière ironique, afin de créer une connivence avec les lecteurs. Contrairement à Hamouche qui utilise ces figures de style pour rendre ce qu'il veut dire plus expressif, plus impressionnant, plus convaincant, plus séduisant et beaucoup plus pour le beaux discours, dont le registre de langue qu'il a utilisé, il est soutenu , contrairement à Chawki , qui est standard, et des fois familiers.

➤ Résultats

Après cette comparaison nous avons abouti aux résultats suivants :

La chronique et le billet d'humeur étudiés dans notre analyse représentent des similitudes sur

- ✓ **Le plan pragmatique** : les deux articles ont comme macro-acte, la dénonciation et la révélation des réalités économiques, politiques... etc.
- ✓ **Le plan compositionnel** : la composition séquentielle est en particulier argumentative dans les deux genres
- ✓ **Le plan forme** spécifiquement : critère du cadre, de couleur, et le caractère gras.

Cependant notre comparaison révèle aussi les différences ou les divergences des deux genres dont ces dernières résident sur :

- ✓ **Le plan énonciatif** : le billet d'humeur est plus subjectif que la chronique, de fait que la présence de journaliste dans son énoncé dans le billet d'humeur est plus important que la chronique, on l'observe beaucoup plus dans le degré de l'emploi du pronom indéfini « on », et de pronom personnel « nous »,qui très abondant au minimum de 5 fois réparties dans tout le texte chez Chawki, contrairement à Hamouche, dont l'emploi de ce pronom est au maximum 3fois centré à la fin du texte, de plus l'intensité des marques de subjectivité est plus importante chez Chawki que chez Hamouche.

- ✓ **Le plan stylistique** : l'intensité de l'emploi des figures de styles est plus important chez Chawki que Hamouche, on trouve plus de dérision exemple : « *président de la République, l'actuel ne lui restant plus que quelques minutes de crédit.* », « *on pourrait prendre Benbada et le cloner à l'infini grâce à la biotechnologie* », de l'ironie, et du ton humoristique chez Chawki, l'humeur chez Hamouche est presque absente. Le registre de langue est soutenu chez Hamouche, standard et familier chez Chawki.
- ✓ **La forme** la question de la taille : la chronique est plus longue que le billet d'humeur, et la taille est un caractère très important pour distinguer entre la chronique et billet d'humeur.

A la base de ces résultats, nous pouvons dire que le genre chronique est différent du genre billet d'humeur, et la différence réside au niveau de ces trois plans : le plan énonciatif (le degré de l'implication de journaliste), le plan stylistique (emploi de figures de style), et enfin le plan forme (la taille de l'article).

On peut affirmer que ces trois critères permettent de distinguer le billet d'humeur de la chronique, et de mettre fin au flou définitionnel de ces deux genres. Ces résultats confirment les hypothèses de notre recherche concernant ces trois critères à l'exception du critère pragmatique et le critère compositionnel plus ou moins, dont nos hypothèses de base sont :

- La chronique et le billet d'humeur sont deux genres commentaires différents dont les différences résident dans :
 - ✓ l'aspect énonciatif : le billet d'humeur a un aspect plus subjectif que la chronique.
 - ✓ l'aspect forme : le billet est un article court contrairement à la chronique qui est longue.
 - ✓ l'aspect stylistique dont la chronique se distingue du billet par son style, qui est souvent plus formel, plus soutenu, plus littéraire, par ailleurs, le ton n'est pas nécessairement humoristique comme le billet ou l'auteur qui impose sa marque et son style familier, voire oralisé, tant sur le plan lexical que syntaxique.
 - ✓ l'aspect compositionnel, et l'aspect pragmatique.

Conclusion générale

Afin de répondre à notre problématique de base, dont la question principale : qu'est ce qui différencie le genre « chronique » du genre « billet d'humeur » ? Dont l'objectif est d'établir des critères définitoires de genre chronique et du genre billet d'humeur, afin de mettre fin au flou définitionnel de ces deux genres, nous avons élaboré ce modeste travail, dont l'objet de ce mémoire est de proposer une Analyse comparative et textuelle de deux genres journalistiques de la presse écrite Algérienne : la chronique *Contre champs* du quotidien *Liberté* et le billet d'humeur *Point Zéro* d'*EL Watan*.

Et pour répondre à notre question principale, on a comme hypothèse de base, dont la présentation est comme suit:

La chronique et le billet d'humeur sont deux genres commentaire différent, dont les différences résident dans : l'aspect énonciatif (le billet est plus subjectif que la chronique), l'aspect forme (la chronique est plus longue que le billet), l'aspect stylistique, l'aspect compositionnel, et l'aspect pragmatique.

Et nous avons opté pour l'analyse textuelle de Jean-Michel Adam dans l'analyse de discours de la presse écrite, vu que notre corpus fait partie de ce domaine (discours de la presse écrite). Dont ce model d'analyse consiste à analyser le texte sur cinq plans.

Notre analyse de corpus est porté dans un premier temps sur l'analyse des textes (billets d'humeur et chroniques) selon le model d'Adam qui porte sur cinq plans est : la composition textuelle (sur le plan séquentiel), le système énonciatif (l'identification du locuteur et du destinataire, et le repérage des marques de subjectivité), la composante stylistique (on a met l'accent sur les figure de styles et la ponctuation), et enfin l'étude pragmatique en terme de macro- acte et de micro-acte.

Après cette première étape, nous avons procédé à une comparaison entre les deux typologies textuelles à base des cinq plans ou critères, afin de dégager les divergences et les convergences des deux genres (billet d'humeur et chronique), qui vont nous servir de moyens de base pour mettre fin au flou définitionnel.

Cependant, les difficultés rencontrées dans notre recherche concernant le cadre théorique, est discernée au niveau de la définition de la notion du « genre », qui est traité dans le domaine littéraire, dont il est son origine, et dans divers disciplines en sciences du langage,

telles que la grammaire textuelle, la linguistique textuelle, et l'analyse de discours. La deuxième difficulté rencontrée est la définition des « genres médiatiques ou journalistiques », vu le caractère fluctuant des typologies établies par les manuels journalistiques et par les analystes du discours.

Après avoir fini le travail, nous parvenons à déduire quelques conclusions ou résultats concernant notre recherche qui se résument en :

Nous pouvons définir le billet d'humeur comme étant un article de genre commentaire, qui est un article d'opinion par excellence, qui présente de façon sarcastique ou humoristique un événement ou un sujet d'intérêt général susceptible d'attirer l'attention du lecteur, d'apporter un sujet de réflexion. L'auteur du billet prend parti. Il est un court article situé en un endroit important dans le journal soit à la première page du journal ou la dernière page comme notre cas.

Et la chronique on peut la définir comme étant aussi un article de genre commentaire personnalisé, stylisé et spécialisé dans un domaine précis. C'est un commentaire libre, de réflexions, des prises de position et d'avis personnels. Elle est un long article, situé en un endroit important dans le journal soit à la première page du journal ou la dernière page comme notre cas.

Concernant la comparaison, elle nous a révélé aussi que la chronique et le billet d'humeur étudiés dans notre analyse représentent des similitudes sur : le plan pragmatique, et sur le plan compositionnel et sur le plan forme (critère du cadre, de couleur, et le caractère gras). Cependant notre comparaison révèle aussi les différences ou les divergences des deux genres dont ces dernières résident sur :

Le plan énonciatif : le billet d'humeur est plus subjectif que la chronique, sur le plan stylistique, et enfin sur le plan forme (la chronique est plus longue que le billet d'humeur).

A la base de ces résultats, nous pouvons dire que le genre chronique est différent du genre billet d'humeur. On peut affirmer que ces trois critères permettent de distinguer le billet d'humeur de la chronique, et de mettre fin au flou définitionnel de ces deux genres. Ces résultats confirment les hypothèses de notre recherche.

Mais par faute de temps et le corpus réduit, nous n'avons pas traité plus profondément ce sujet, dont on a raté des éléments qui peuvent être pertinents pour les définir. De ce fait, des

pistes restent encore à explorer dans le cadre d'une recherche plus poussée ou dans d'autres perspectives, a savoir : élargir le corpus en terme de nombre, et aussi en terme d'auteur, exemple étudié d'autres chroniques comme celle du quotidien « Le soir d'Algérie », et /ou traité ce sujet dans une approche discursive, en analysant plus des éléments extralinguistiques. Autrement dit faire de l'analyse de discours en introduisant des éléments extralinguistique particulièrement le situationnel ou la situation de production de ce discours (introduire le critère sociale).

Table des matières

Table des matières

Introduction	7
Chapitre 1 : Cadre théorique et concepts clés	13
I- La notion du genre	13
I-1- Aperçu historique sur la notion du genre.....	14
I-2- Epistémologie et genre de discours dans le cercle de Bakhtine.....	14
I-3-La notion du genre dans les travaux de Jean-Michel Adam.....	15
I-4- La notion du genre dans l’analyse de discours.....	16
II- Le genre médiatique	16
II-1- Les genres journalistiques.....	17
II-1-1- Définitions des manuels journalistiques.....	17
II- 1-2- Définition en linguistique : selon Patrick Charaudeau.....	19
III- Le genre commentaire de la presse écrite	22
III-1- La chronique.....	22
III-2- Le billet d’humeur.....	23
III-3- Le billet d’humeur et la chronique : quelle frontière ?.....	25
IV- La typologie de genre de la presse écrite : la typologie de Jean Michel Adam	26
IV-1-La composition textuelle : les contraintes textuelles.....	27
1-Le module pragmatique : plan de la visé illocutoire et de la cohérence.....	28
2-L’énonciation : plan des repérages énonciatifs.....	29
3-Plan de la cohésion sémantique.....	30
4-La composante stylistique d’un texte : plan de la connexité.....	30
5-Plan de la Séquentialité : types ou prototypes.....	31
Chapitre 2 : Analyse du corpus	34
I- Analyse des billets d’humeurs	35

Analyse du billet : « Le M'zab en 3 G ».....	35
Analyse du billet : « Chiffrer et déchiffrer ».....	38
Analyse du billet : « ce qui ne va pas changer ».....	41
Analyse du billet : « Comment fabriquer une vache ».....	45
Analyse du billet : « Vous avez une invitation ».....	48
Analyse du billet : « Douze et Debbouz ».....	51
Analyse du billet : « Un mort à l'extérieur compte double ».....	54
Analyse du billet : « La dignité du vaincu ».....	57
Analyse du billet : « Plan B ».....	59
Analyse du billet : « A la frontière de l'impuissance ».....	62
II- Analyse des chroniques	66
Analyse de la chronique : « L'économie, monnaie d'échange politique ».....	66
Analyse de la chronique : « “Révolutions dans la révolution” ».....	70
Analyse de la chronique : « Une réforme tant attendue... annulée ? ».....	74
Analyse de la chronique : « Social : l'exception française ».....	77
Analyse de la chronique : « Audiovisuel : une “ouverture” verrouillée ».....	81
III- Comparaison entre la typologie des billets d'humeur et la typologie des chroniques	87
Conclusion générale	97
Table des matières.....	101
Références bibliographiques.....	104
Annexe des articles.....	107
Index des schémas et de tableau.....	109

Références bibliographiques

➤ **Ouvrages**

- [01] Adam J-M., *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, éd, Mardaga, 1999.
- [02] Adam J-M., *Linguistique Textuelle. Des genres de discours aux textes*, éd, Nathan, Paris, 1999.
- [03] Agnès Y., *Manuel de journalisme, Ecrire pour le journal*, Paris, éd, Grands Repères, 2002.
- [04] Brouker de J., *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris, éd, CFPJ, 1995.
- [05] Maingueneau D., *Analyser les textes de communication*, éd, Dunod, Paris, 1998.
- [06] Maingueneau D., *Analyser les textes de communication*, Paris, éd, Nathan Université, 2^o édition, 2000.
- [07] Maingueneau D., *Les termes clés de l'analyse du discours*, éd, Seuil, Paris, 1996.

➤ **Articles**

- [08] Adam J- M., « Unités rédactionnelles et genres discursifs : Cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques* n° 94, « Genres de la presse écrite » 1997. pp. 3-18, consulté le 18 novembre 2013.

Http : http://www.pratiques-cresef.com/p094_ad1.pdf

- [9] Charaudeau P., « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information », revue *Réseaux* n°81, CNET, Paris, Janvier-Février 1997, consulté le 18 novembre 2013.

[10] Durrer S., « De quelques affinités génériques du billet », *Semen* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté le 23 décembre 2013. URL : <http://semen.revues.org/2600>.

[11] Manuel F, María Dolorès Vivero García, « L'humour dans la chronique de la presse quotidienne », *Questions de communication* [En ligne], 10 | 2006, mis en ligne le 01 décembre 2006, consulté le 07 janvier 2014. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/7691>

[12] Picard D., « Le manipulateur manipulé : Patrick Charaudeau le discours d'information médiatique. La construction du miroir social », *communication et langages*, vol. 115 n° 1, 1998, pp.117-118, consulté le 13 décembre 2013. Http : www.persee.fr/.../colan_0336-1500_1998_num_115_1_2838_t1_01

➤ **Dictionnaire**

[13] Charaudeau .P et Maingueneau. D. Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil, 2002.

Annexe des articles

Annexe 1 : Liberté, la chronique : « *Contre champ* ».

N°	Le titre	Date de la parution
01	L'économie, monnaie d'échange politique	05 janvier 2014
02	Révolutions dans la révolution	06 janvier 2014
03	Une réforme tant attendue...annulée ?	07 janvier 2014
04	Social : l'exception française	08 janvier 2014
05	Audiovisuel : une "ouverture" verrouillée	09 janvier 2014

Annexe 2 : El Watan ; billet d'humeur : « *Point Zéro* ».

N°	Le titre	Date de la parution
01	Le M'zab en 3 G	05 janvier 2014
02	Chiffrer et déchiffrer	06 janvier 2014
03	Ce qui ne va pas charger	07 janvier 2014
04	Comment fabriquer une vache	08 janvier 2014
05	Vous avez une invitation	09 janvier 2014
06	Douze et Debbouz	12 janvier 2014
07	Un mort à l'extérieur compte double	13 janvier 2014
08	La dignité du vaincu	14 janvier 2014
09	Plan B	15 janvier 2014
10	A la frontière de l'impuissance	16 janvier 2014

***Index des schémas et de
tableau***

Index des schémas et de tableau :

Schéma1 : « Les axes de typologisation des genres médiatiques » selon Patrick Charaudeau.....	21
Schéma 2 : « les plans d'organisation textuelle » selon Jean Michel Adam.....	27
Tableau : comparaison entre l'analyse billet d'humeur et l'analyse de chronique.....	88